



Rapport d'activité du SPEEJ

« **S**ervice **P**etite **E**nfance, **E**nfance **e**t **J**eunesse »

Pour l'année 2022

☐ Vice-présidente en charge du service : Béatrice BOUTROY VALENTIN.

☐ Responsable du Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse : Romuald TROSZCZYNSKI.

Préambule.

Le rapport d'activités annuel est l'occasion de valoriser les différentes actions et nouveaux projets réalisés par l'ensemble des équipes du Service Petite Enfance, Enfance-Jeunesse.

2022, une année de changement !

En effet, après le départ d'Hélène BUFFET en août 2021, le SPEEJ « Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse fut géré durant six mois par la Vice-Présidente et le Directeur Général des services avant l'arrivée du nouveau responsable de service Romuald TROSZCZYNSKI le 15 février 2022.

2022, une année de transition administrative !

La refonte complète du CEJ « Contrat Enfance et Jeunesse » en CTG « Convention Territoriale Globale » de la CAF a occupé les techniciens et les élus sur une bonne partie de l'année.

2022 a donc été dans un premier temps une période de réorganisation du service, afin de permettre la poursuite des actions quotidiennes, mais aussi dans un second temps une phase d'écriture et de déploiement des premières fiches actions de la CTG, avec pour objectif de mettre en place les projets découlant de cette convention.

2022 une année riche d'actions terrain !

Depuis mars 2022, de nombreuses actions à destination de la population de notre territoire ont été mises en place ou confortées.

- ⇒ Le Relais Petite Enfance avec de nouveaux lieux de permanence, la possibilité pour les assistantes maternelles de bénéficier de temps de supervision avec un professionnel, l'acquisition d'un logiciel pour gérer le relais.
- ⇒ Le Multi Accueil avec la mise en place du Référent Santé Accueil Inclusion, les animations qui ont pu reprendre après 2 années de pandémie et une structure toujours très appréciée des familles.
- ⇒ Les Centres de Loisirs sur l'ensemble du territoire avec pour cette année l'accueil de 479 enfants du territoire durant les 4 premières semaines des vacances d'été. Les enfants de 27 communes sur les 32 du territoire ont fréquenté au moins 1 semaine les centres sous compétence CCVO.
- ⇒ La formation BAFA 2022 a permis de valider 13 formations base et 18 formations approfondissement.
- ⇒ Le travail de préparation à la création d'un pôle ados sur 2 communes du territoire a reçu la validation de la commission et des élus.

Autant d'actions qui font notre fierté d'agir au quotidien. Je remercie une nouvelle fois l'ensemble des agents et des élus pour leur implication et leur adaptation dans une période où, plus que jamais, la notion de services publics fait sens

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport d'activités 2022.

Béatrice BOUTROY VALENTIN.

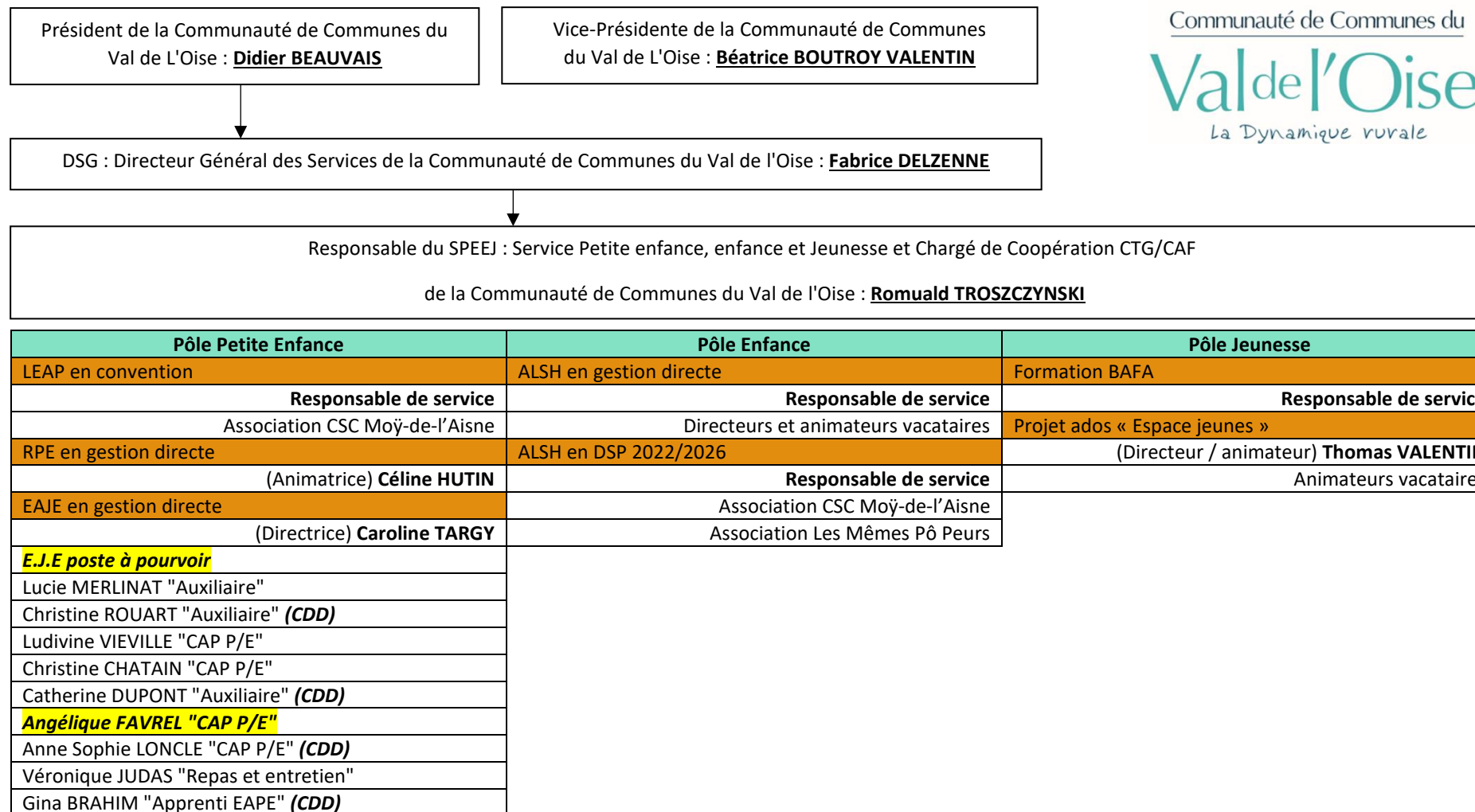
Vice-Présidente chargée de la Petite Enfance et de l'Enfance et Jeunesse

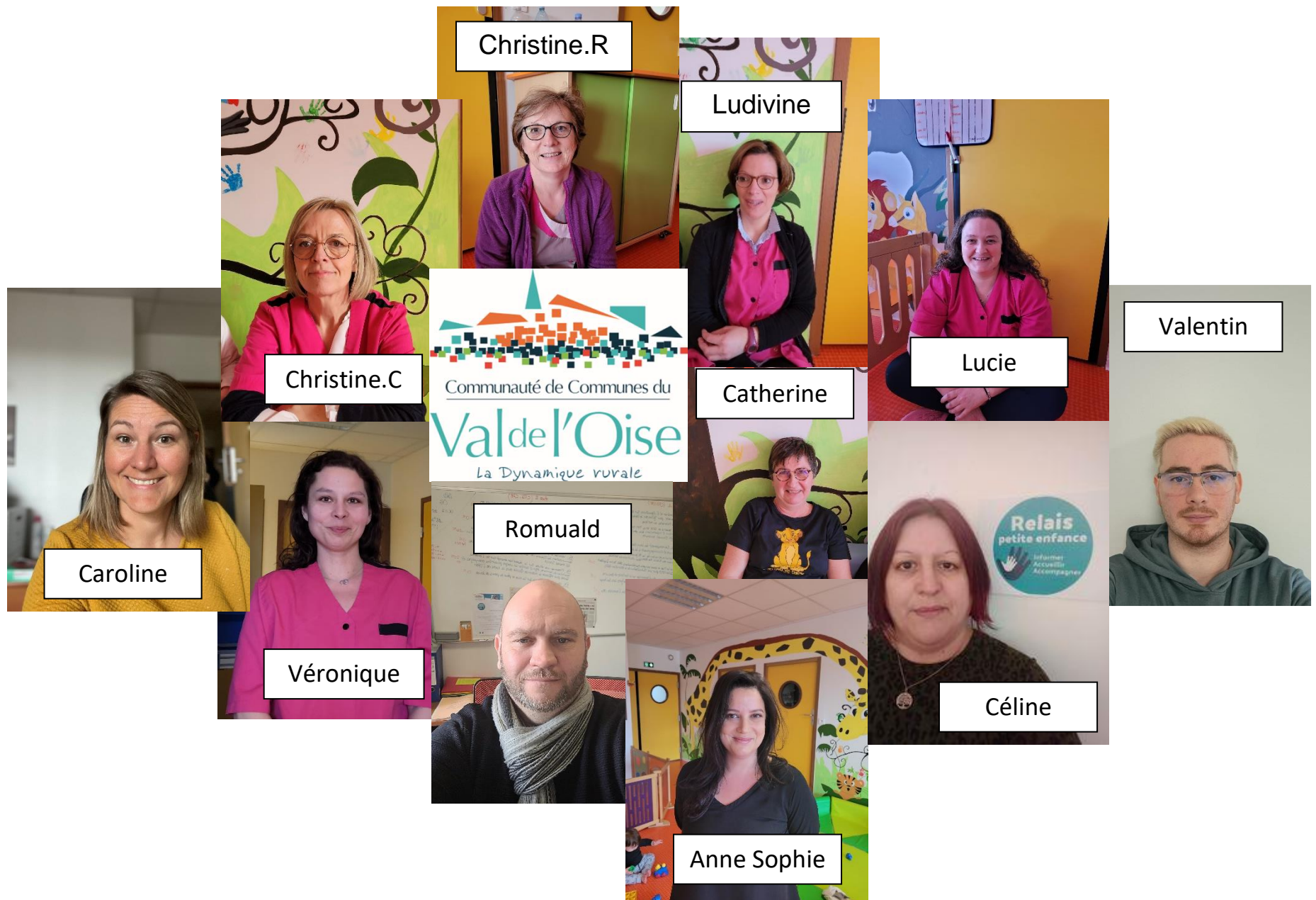
Sommaire

Le SPEEJ : Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse	Pages 4 à 5
Organigramme et trombinoscope du service	
Le Pôle Petite Enfance	Pages 6 à 17
L'EAJE la Souris Verte	
Le RPE	
Le LEAP en DSP	
Le Pôle Enfance	Pages 18 à 27
Les ALSH en gestion directe	
Les ALSH en DSP	
L'impact des ALSH sur le territoire de la CCVO	
Le Pôle jeunesse	Pages 28 à 33
La Formation BAFA	
Le Pôle coordination	Pages 34 à 40
La coordination du SPEEJ	
Le Logiciel Métier du Service	
La formation des agents	
La communication du SPEEJ	
La CTG « Convention Territoriale Globale » de la CAF	

Le SPEEJ : Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

Organigramme et trombinoscope du service





Pôle Petite Enfance

 L'EAJE la Souris Verte :



La souris Verte



Multi-Accueil



Caroline TARGY « Directrice »

Lucie MERLINAT "Auxiliaire"

Christine ROUART "Auxiliaire"

Ludivine VIEVILLE "CAP P/E"

Christine CHATAIN "CAP P/E"

Catherine DUPONT "Auxiliaire"

Angélique FAVREL "CAP P/E"

Anne Sophie LONCLE "CAP P/E"

Véronique JUDAS "Repas et entretien"

Gina BRAHIM "Apprenti EAPE"

Qu'est-ce qu'un multi-accueil ?

C'est un établissement qui associe différents types d'accueils : accueil collectif régulier, accueil collectif occasionnel, accueil d'urgence, accueil en horaires atypiques ou décalés et/ou accueil familial.

L'accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont prévisibles et récurrents. A temps plein ou à temps partiel, il fait l'objet d'un contrat. L'accueil est occasionnel lorsque les besoins ne sont pas toujours connus à l'avance, sont ponctuels et non récurrents. L'accueil d'urgence permet d'accueillir les enfants dont les parents rencontrent des difficultés de garde qui n'ont pu être anticipées en raison d'un événement imprévisible. L'accueil en horaires atypiques ou décalé.

La Souris Verte a une capacité d'accueil de 20 places modulées de 7h30 à 18h30, c'est-à-dire que le nombre d'enfants pouvant être accueillis varie selon les créneaux horaires, les jours de la semaine et les périodes de l'année (vacances scolaires notamment). Ainsi, le multi-accueil peut accueillir 20 enfants de 9h à 17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi des semaines de la période scolaire, pendant les autres créneaux la capacité d'accueil est minorée. La demande des familles étant moins importante, cela permet d'avoir moins de personnel présent dans la structure.

La Souris Verte 2022 en chiffres

244 jours d'ouverture

Fermeture du 28 janvier au 04 février 2022 en raison du COVID 19

Heures réalisées en 2022 : 24625

Heures facturées en 2022 : 26295

44 enfants différents en accueil régulier et occasionnel

22 filles et 22 garçons

Originaires de 19 communes du territoire.

- ✓ Alaincourt
- ✓ Berthenicourt
- ✓ Brissay-Choigny
- ✓ Chatillon Sur Oise
- ✓ Itancourt
- ✓ Ly-Fontaine
- ✓ Mézières-Sur-Oise
- ✓ Mont d'Origny
- ✓ Moy-de-l'Aisne
- ✓ Neuville
- ✓ Origny-Sainte-Benoîte
- ✓ Pleine-Selve
- ✓ Remigny
- ✓ Renansart
- ✓ Ribemont
- ✓ Séry-les-Mézières
- ✓ Sissy
- ✓ Thenelles
- ✓ Urvillers



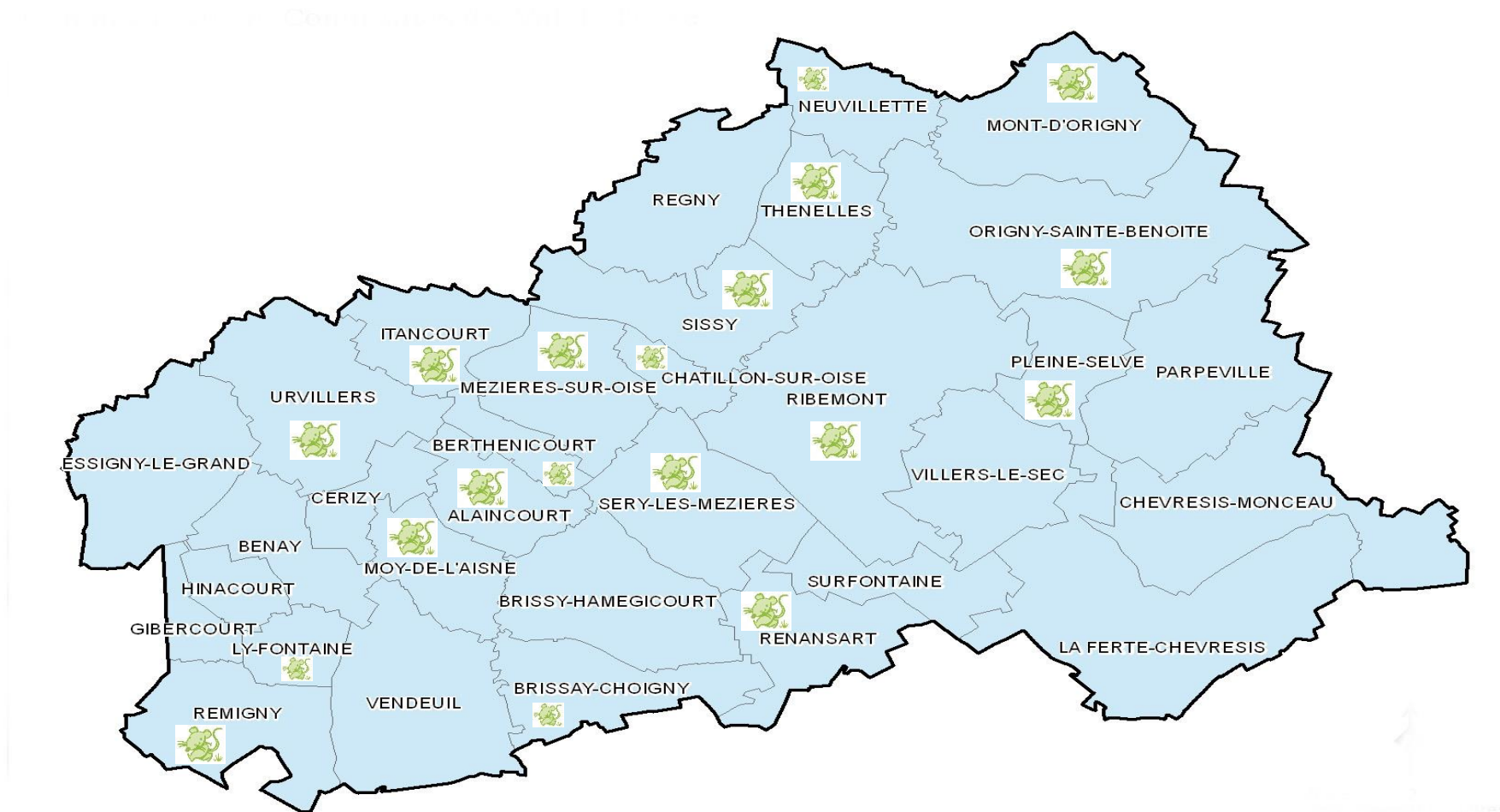
Partenariat Médiathèque d'Alaincourt



Spectacle de Noël



Communes d'origines des enfants qui ont fréquenté en 2022 la Souris Verte



Synthèse de Caroline

Après le désert organisationnel, à la suite du départ de la responsable enfance et jeunesse, l'arrivée de Romuald fut novatrice dans la structuration. Après deux années de COVID très compliquées, et une prise de direction pour moi, la pose d'un cadre, un référent, ont été d'une grande aide.

Un nouveau décret étant tombé fin 2021, restructurant toute la petite enfance, certaines modifications ont dû être apportées ; comme la présence d'un référent Santé Accueil Inclusion (RSAI) et la mise en place d'analyses de pratiques.

Ces dernières ont eu des effets bénéfiques sur l'ensemble du personnel.

Un partenariat avec la médiathèque d'Alaincourt a été créé et la présence de Sophie une fois par mois est devenue un rituel apprécié des enfants ainsi que des professionnels.

L'année 2022 aura donc été, l'année de la restructuration dans tous les domaines et des futurs projets qui en découlent.

Le RPE

Céline HUTIN « Animatrice du Relais Petite Enfance »



R.P.E :
Relais Petite
Enfance



Qu'est-ce qu'un Relais Assistantes Maternelles ?

Le RPE est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels, des enfants et des professionnels de la petite enfance.

Le RPE est animé par un professionnel de la petite enfance qui a pour principales missions :

Informier :

- Informer et conseiller les parents et les futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil,
- accompagner les fonctions employeur et salarié (information générale en matière de droit du travail, droits et obligations de chacune des parties...),
- Informer les futurs professionnels (conditions d'accès au métier d'assistant maternel, modalités d'exercice, aides possibles...),
- Centraliser les demandes d'accueil spécifique (horaires atypiques, situations d'urgence, accueil d'enfants porteurs de handicap...).

Offrir un cadre de rencontre et d'échanges des pratiques professionnelles :

Le RPE contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile. Il favorise le partage d'expériences, interroge les pratiques, sensibilise aux besoins de formation et participe à la construction d'une identité professionnelle. Le RPE anime des ateliers d'éveil ouverts à tous : temps de socialisation pour les enfants et support à l'observation des pratiques professionnelles.

Le RPE est un service aux usagers gratuit financé en partie par la prestation de service CAF.

Après une longue période (Mai 2020 à mars 2022) sans atelier RPE en raison du COVID 19, les ateliers ont repris le 14 mars 2022.



Ateliers Relais Petite Enfance

Relais petite enfance
Informier
Accueillir
Accompagner

Semaine impaire :
Lundi : Villers le sec.
Mardi : Origny Sainte Benoite.
Mercredi : Séry lès Mézières.
Jeudi : Itancourt.

Semaine paire :
Lundi : Moÿ de l'Aisne.
Mardi : Ribemont.
Mercredi : Essigny le Grand.
Jeudi : Alaincourt.
Vendredi : Thenelles

Animatrice : Madame Céline HUTIN
Téléphone 06-08-86-18-40 ou 03-23-66-86-88 rpe@ccvo.fr

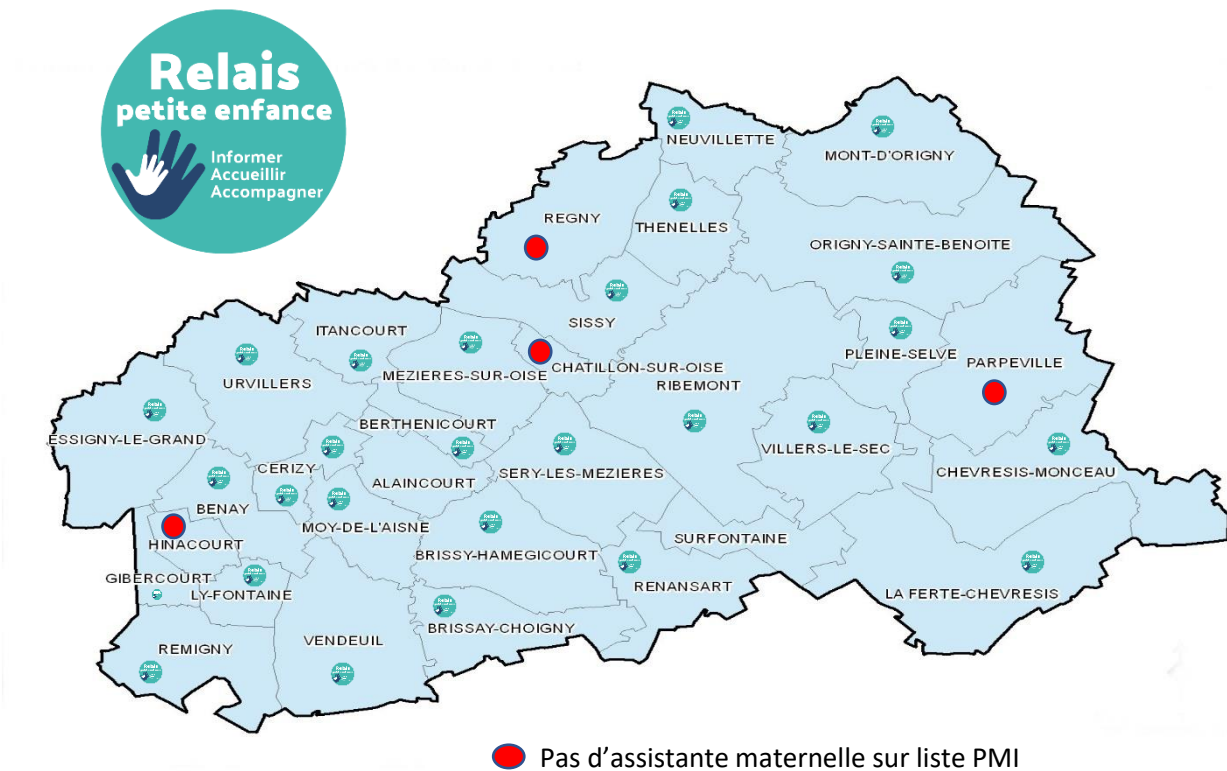
Logo: ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Aisne
Logo: Communauté de Communes du Val de l'Oise la Dynamique rurale

En raison d'un changement de nom de RAM « **Relais d'assistantes maternelles** » en RPE « **Relais Petite Enfance** » La CAF de l'Aisne a financé l'intégralité de la nouvelle signalétique du RPE.



124 assistantes maternelles sur la liste PMI couvrent le territoire de la CCVO, mais seulement 97 exercent le métier, voir la répartition ci-dessous.

- ✓ Présence d'une ou plusieurs assistantes maternelles sur les communes selon la liste PMI.



✓ Répartition par commune des assistantes maternelles qui exercent le métier.

	2023	Liste PMI	En exercice du métier
1	Alaincourt	1	1
2	Benay	1	1
3	Berthenicourt	1	1
4	Brissay-Choigny	3	3
5	Brissy-Hamégicourt	7	7
6	Cerizy	1	0
7	Chatillon Sur Oise	0	0
8	ChEvresis Monceau	1	1
9	Essigny-le-Grand	10	10
10	Gibercourt	1	0
11	Hinacourt	0	0
12	Itancourt	7	5
13	La Ferté Chevresis	5	3
14	Ly Fontaine	1	1
15	Mézières-Sur-Oise	2	2
16	Mont d'origny	7	5
17	Moÿ-de-l'Aisne	8	5
18	Neuvillette	2	2
19	Origny-Sainte-Benoîte	9	8
20	Parpeville	0	0
21	Pleine-Selve	1	1
22	Regny	0	0
23	Remigny	5	5
24	Renansart	1	0
25	Ribemont	20	15
26	Séry-les-Mézières	6	2
27	Sissy	2	1
28	Surfontaine	2	2
29	Thenelles	7	7
30	Urvillers	3	3
31	Vendeuil	6	3
32	Villers-le-Sec	4	3
	Total	124	97

LE RPE 2022 en chiffres

117 ateliers en 2022 « Reprise des ateliers le 14 mars 2022 »

15 assistantes maternelles ont participé aux ateliers en 2022.

Les assistantes maternelles des ateliers sont originaires de 12 communes différentes.

- ✓ Alaincourt
- ✓ Berthenicourt
- ✓ Cerizy
- ✓ Essigny-le-Grand
- ✓ Gibercourt
- ✓ Itancourt
- ✓ Mézières-Sur-Oise
- ✓ Moÿ-de-l'Aisne
- ✓ Ribemont
- ✓ Thenelles
- ✓ Vendeuil
- ✓ Villers-le-Sec



31 enfants ont participé aux ateliers avec leur assistante maternelle.

Les 19 et 26 novembre 2022 a eu lieu en partenariat avec Axion formation St Quentin, une formation SST « Sauveteur Secouriste du Travail » pour 10 assistantes maternelles du territoire de la CCVO (**10 Validations de formation**).

Synthèse de Céline

Après deux années de pandémie, le RPE a de nouveau pu reprendre son activité habituelle. Une année riche de changement puisque l'itinérance des ateliers inclue dorénavant de nouvelles communes.

Le RPE agrmente sa communication avec un Facebook professionnel public (**RPE CCVO PRO**)

Les assistantes maternelles ont pu bénéficier d'atelier quotidien, d'une formation SST et de rdv physique ou téléphonique individuel.

Les employeurs sont également reçus sur rdv, ils peuvent me contacter par téléphone ou par mail.

Malheureusement le nombre d'assistantes maternelles continue de décroître.

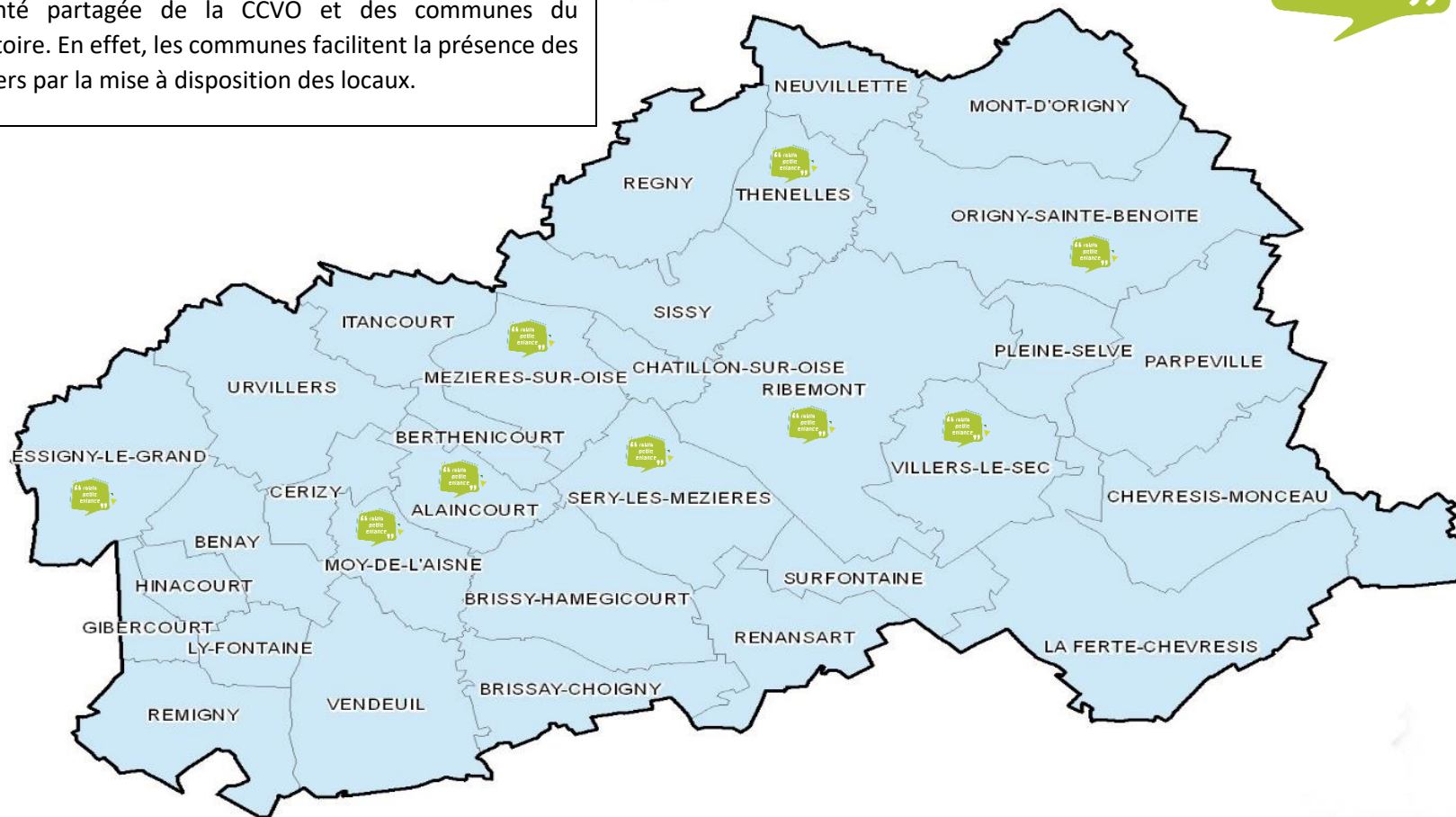
Les itinérances de permanence administrative ont été un échec, peut être pourrions-nous réfléchir à un déplacement sur demande.

Les réflexions sur de nouveaux projets pour 2023 se développent, journée dédiée au métier d'assistante maternelle avec expos, création d'une liste de baby-sitters formées mise à disposition des parents, analyse de pratique et formations assistantes maternelles, etc

La couverture du territoire CCVO par les ateliers RPE en 2022



Il est à noter que l'organisation des ateliers découle d'une volonté partagée de la CCVO et des communes du territoire. En effet, les communes facilitent la présence des ateliers par la mise à disposition des locaux.



Le LAEP en DSP

Qu'est-ce qu'un lieu d'Accueil Enfants/Parents ?

C'est un service, totalement gratuit, anonyme, qui repose sur le libre choix des personnes de s'y rendre ou pas. Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) est un espace ouvert aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s). Il permet au parent d'échanger avec d'autres parents et avec les accueillants sensibilisés au travail sur le lien enfants/parents. Les parents ne peuvent pas laisser seul leur enfant, ce n'est pas un lieu de garde. Par une approche basée sur l'écoute et l'échange, l'objectif du LAEP est de renforcer les liens entre les enfants (0-6 ans) et les parents, de valoriser les compétences et l'épanouissement de chacun, de rompre l'isolement social, de prévenir les dysfonctionnements dans la relation.

Depuis septembre 2021 le LAEP « Lieu d'accueil Enfants parents » de la CCVO est géré par le biais d'une convention par le Centre Socioculturel de Moy-de-l'Aisne. Le LAEP a lieu tous les mercredis matin hors vacances scolaires de 9h00 à 11h00 dans les locaux de la Maison France Services de Ribemont. Il est encadré par deux animatrices.

Le LAEP 2022 en chiffres

34 séances de 2h00

34 heures d'organisation

13 familles

19 enfants « 10 enfants de 0/3 ans et 9 enfants de 4/6 »

18 adultes

Synthèse de Sarah : En 2022, le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) de Ribemont nous montre une belle continuité d'activité. En effet en 2021, nous avons compté 10 familles différentes et cette année nous en comptons 13. Ce qui représente 19 enfants et 18 adultes. Des familles fréquentent le lieu plus que d'autres. Nous intervenons chaque mercredi matin entre 9h00 et 11h00 (hors vacances scolaires), ce créneau nous permet de toucher plus facilement les enfants de plus de 3 ans scolarisés. Nous prenons soin pour les séances de créer de multiples espaces : coin motricité, coin activité manuelle, coin cuisine/établis, un espace de change pour les bébés... Malgré une salle froide et sans couleurs, nous réussissons à apporter une atmosphère chaleureuse et conviviale où les enfants et parents se sentent bien. En fin d'année, une nouvelle accueillante a intégré l'activité. Nous n'avons pas remarqué de changement vis-à-vis du public car les familles connaissaient déjà la personne.



Le Pôle Enfance

Qu'est-ce qu'un A.L.S.H ?

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement plus connu sous le nom de centre de loisirs, ou centre aéré, accueille des enfants de 3 à 17 ans pour des activités de loisirs éducatives soit sur le temps scolaire (accueil périscolaire) soit sur le temps des vacances (accueil extrascolaire).

Les enfants sont encadrés par des animateurs âgés d'au moins 16 ans et doivent être titulaires du BAFA ou en formation BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur). Le taux d'encadrement est fonction de l'âge des enfants (moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants ; plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants).

Chaque année, un projet pédagogique doit être fait par le directeur et l'équipe d'animation afin de fixer les objectifs pédagogiques, éducatifs et citoyens de la période de vacances.

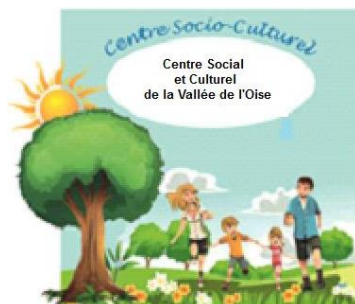
Les accueils de loisirs sont soumis chaque année à une déclaration auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

La Communauté de Communes du Val de l'Oise a exercé sa compétence « *animation des accueils de loisirs sans hébergement pour les quatre premières semaines des grandes vacances* », soit pour l'année 2022 du 11 juillet au 04 août 2022. Elle accueille les enfants de 3 à 17 ans soit en gestion directe des Accueils de Loisirs soit dans le cadre d'une DSP aux associations du territoire :

⇒ Les Mêmes Pô Pour d'Origny Sainte Benoîte.



⇒ Le Centre Socioculturel de Moy-de-l'Aisne.



Accueil de loisirs

ALSH 3-13 ans du 08 juillet au 05 août 2022 :
 ALSH de Moÿ de l'Aisne (3/6 ans 24 places - 6/13 ans 48 places),
 ALSH de Essigny le Grand (3/6 ans 16 places - 6/13 ans 24 places),
 ALSH de Itancourt (3/6 ans 16 places - 6/13 ans 36 places),
 ALSH de La Ferté Chevresis (3/6 ans 16 places - 6/13 ans 24 places),
Centre Sociaux Culturel de la Vallée de l'Oise
 stephanie.csc.moy@gmail.com 03-23-07-78-79

ALSH 3-17 ans
 du 11 juillet au 05 août 2022
 d'Origny Saint Benoite
 (3/6 ans 28 places et 6/17ans 71 places)
Les Mêmes P6 Peur
 Lesmemespeur@gmail.com
 03-23-09-31-6



ALSH 3-17 ans du 11 juillet au 05 août 2022 : Navettes de bus matin et soir entre les accueils de loisirs.
 ALSH de Ribemont (3/6 ans 24 places et 6/17 ans 60 places),
 ALSH de Sèry les Mézières (3/6 ans 24 places), ALSH Brissy Hamégicourt (6/17 ans 24 Places),
Communauté de Communes du Val de l'Oise : r.troszczynski@ccvo.fr 03-23-66-85-53





7h30 - 8h30 Accueil du matin
ALSH de 8h30 et jusqu'à 17h30
Accueil du soir 17h30 - 18h30

Ribemont
3 - 17 ans

ALSH

CCVO

Du 11 juillet au
05 août 2022

ALSH de Brissy
Hamégicourt
3 - 6 ans

ALSH de Séry
lès Mézières
6 - 17 ans

Inscriptions dans
les trois communes

1,2 et 7 juin

puis 15,16 et 20 juin 2022

de 16h00 à 19h00



Informations et renseignements à la CCVO : r.troszczyński@ccvo.fr

Bureau : 03-23-66-85-53 Portable : 07-48-11-11-16



Les ALSH en gestion directe

La CCVO a géré deux ALSH en gestion directe sur trois communes du territoire :

⇒ [ALSH Ribemont pour les enfants de 3-17 ans.](#)

85 enfants 13 filles / 25 garçons

1111.00 Journées enfants

8888.00 Heures réalisées

8 communes pour les enfants de 3/5 ans :

- ✓ Brissay Choigny
- ✓ Lucy (Ribemont)
- ✓ Origny-Sainte-Benoîte
- ✓ Regny
- ✓ Ribemont
- ✓ Sissy
- ✓ Thenelles
- ✓ Villers-le-Sec

12 communes pour les enfants de 6/17 ans :

- ✓ Bernot « **Hors CCVO** »
- ✓ Brissay Choigny
- ✓ Chevresis Monceau
- ✓ La Ferté Chevresis
- ✓ Origny Saint Benoîte
- ✓ Parpeville
- ✓ Regny
- ✓ Ribemont
- ✓ Sissy
- ✓ Surfontaine
- ✓ Thenelles
- ✓ Villers-le-Sec

Encadrement ALSH Ribemont				
	Noms	Prénoms	Accueil de Loisirs	Fonctions
1	ALLART	Priscille	ALSH Ribemont	Directrice
2	DUCAUROIX	Ariane	ALSH Ribemont	Animatrice
3	BREBANT	Bastien	ALSH Ribemont	Animateur
4	TRONQUOY	Emilie	ALSH Ribemont	Animatrice
5	FRUTIER	Lola	ALSH Ribemont	Animatrice
6	FRIAS	Inès	ALSH Ribemont	Animatrice
7	VILLAIN	Mélinda	ALSH Ribemont	Animatrice
8	GOBEAUT	Madeleine	ALSH Ribemont	Animatrice
9	JACQUET	Quentin	ALSH Ribemont	Animateur

Agents de Cuisine : Madame BIBAUT Esméralda ; Madame GUILMAIN Aurélie

⇒ ALSH Brissy Hamégicourt et Séry-les-Mézières pour les enfants de 3-17 ans.

55 enfants 29 filles / 26 garçons

624.00 Journées enfants

4992.00 Heures réalisées

7 communes pour les enfants de 3/5 ans :

- ✓ Alaincourt
- ✓ Brissy Choigny
- ✓ Brissy Hamégicourt
- ✓ Mézières-Sur-Oise
- ✓ Ribemont
- ✓ Séry-les-Mézières
- ✓ Villers-le-Sec

12 communes pour les enfants de 6/17 ans :

- ✓ Alaincourt
- ✓ Behonne « **Hors CCVO** »
- ✓ Brissy Choigny
- ✓ Brissy Hamégicourt
- ✓ Mézières-Sur-Oise
- ✓ Moy-de-l'Aisne
- ✓ Pleine-Selve
- ✓ Renansart
- ✓ Ribemont
- ✓ Séry-les-Mézières
- ✓ Surfontaine
- ✓ Villers-le-Sec

Encadrement ALSH ALSH Brissy Hamégicourt / Séry-les-Mézières				
	Noms	Prénoms	Accueil de Loisirs	Fonctions
1	THOMAS	Valentin	ALSH Brissy/Séry	Directeur
2	SARRAZIN	Cléa	ALSH Brissy/Séry	Animatrice
3	CHAILLAUX	Bérenice	ALSH Brissy/Séry	Animatrice
4	DELHAYE DETCHY	Alexia	ALSH Brissy/Séry	Animatrice
5	WAREST	Julie	ALSH Brissy/Séry	Animatrice
6	MERTZIG	Coralie	ALSH Brissy/Séry	Animatrice
7	LEITE	Sara	ALSH Brissy/Séry	Animatrice

Agents de Cuisine : Madame BLOT Magali ; Madame SARRAZIN Mélanie

Les ALSH en DSP

La CCVO a délégué cinq ALSH dans le cadre d'une DSP sur cinq communes du territoire :

⇒ ALSH Origny-Sainte-Benoîte pour les enfants de 3-17 ans.

85 enfants 38 filles / 47 garçons

1252.50 Journées enfants

8504.00 Heures réalisées

5 communes pour les enfants de 3/5 ans :

- ✓ Mont d'Origny
- ✓ Origny Sainte Benoîte
- ✓ Ribemont
- ✓ Thenelles
- ✓ Villers-le-Sec

5 communes pour les enfants de 6/17 ans :

- ✓ Chevresis Monceau
- ✓ Mont d'Origny
- ✓ Neuville
- ✓ Origny-Sainte-Benoîte
- ✓ Ribemont

⇒ ALSH Moÿ-de-l'Aisne pour les enfants de 3-13 ans.

142 enfants 65 filles / 77 garçons

1209.50 Journées enfants

9676.00 Heures réalisées

19 communes pour les enfants de 3/5 ans :

- ✓ Alaincourt
- ✓ Benay
- ✓ Brissay Choigny
- ✓ Dierre « Hors CCVO »
- ✓ Holnon « Hors CCVO »
- ✓ Ly-Fontaine
- ✓ Mézières-Sur-Oise
- ✓ Mons en Lannois « Hors CCVO »
- ✓ Morcourt « Hors CCVO »
- ✓ Moÿ-de-l'Aisne
- ✓ Neuville-Saint-Amand « Hors CCVO »
- ✓ Origny-Sainte-Benoîte
- ✓ Remigny
- ✓ Ribemont
- ✓ Saint-Quentin « Hors CCVO »

- ✓ Travecy « Hors CCVO »
- ✓ Urvillers
- ✓ Vaux en Vermandois « Hors CCVO »
- ✓ Vendeuil

18 communes pour les enfants de 6/13 ans :

- ✓ Alaincourt
- ✓ Benay
- ✓ Brissy-Hamégicourt
- ✓ Cerizy
- ✓ Cerizy
- ✓ Itancourt
- ✓ Ly-Fontaine
- ✓ Mézières-Sur-Oise
- ✓ Montescourt Lizerolles « Hors CCVO »
- ✓ Moÿ-de-l'Aisne
- ✓ Neuville Saint Amand « Hors CCVO »
- ✓ Remigny
- ✓ Ribemont
- ✓ Saint Quentin « Hors CCVO »
- ✓ Séry-les-Mézières
- ✓ Travecy « Hors CCVO »
- ✓ Urvillers
- ✓ Vendeuil

⇒ [ALSH Itancourt pour les enfants de 3-13 ans.](#)

65 enfants 31 filles / 34 garçons

775.00 Journées enfants

3200.00 Heures réalisées

7 communes pour les enfants de 3/5 ans :

- ✓ Alaincourt
- ✓ Brissy-Hamégicourt
- ✓ Itancourt
- ✓ Mesnil-Saint-Laurent « Hors CCVO »
- ✓ Séry-les-Mézières
- ✓ Sissy
- ✓ Urvillers

9 communes pour les enfants de 6/13 ans :

- ✓ Brissy-Hamégicourt
- ✓ Essigny-le-Grand
- ✓ Fieulaine « Hors CCVO »
- ✓ Hauteville « Hors CCVO »

- ✓ Itancourt
- ✓ Mézières-Sur-Oise
- ✓ Saint Quentin « Hors CCVO »
- ✓ Séry-les-Mézières
- ✓ Urvillers

⇒ ALSH La Ferté Chevresis pour les enfants de 3-13 ans.

16 enfants 10 filles / 6 garçons

152.00 Journées enfants

1216.00 Heures réalisées

2 communes pour les enfants de 3/5 ans :

- ✓ Chevresis Monceau
- ✓ La Ferté Chevresis

3 communes pour les enfants de 6/13 ans :

- ✓ Chevresis Monceau
- ✓ La Ferté Chevresis
- ✓ Surfontaine

⇒ ALSH Essigny-le-Grand pour les enfants de 3-13 ans.

54 enfants 30 filles / 24 garçons

590.00 Journées enfants

4720.00 Heures réalisées

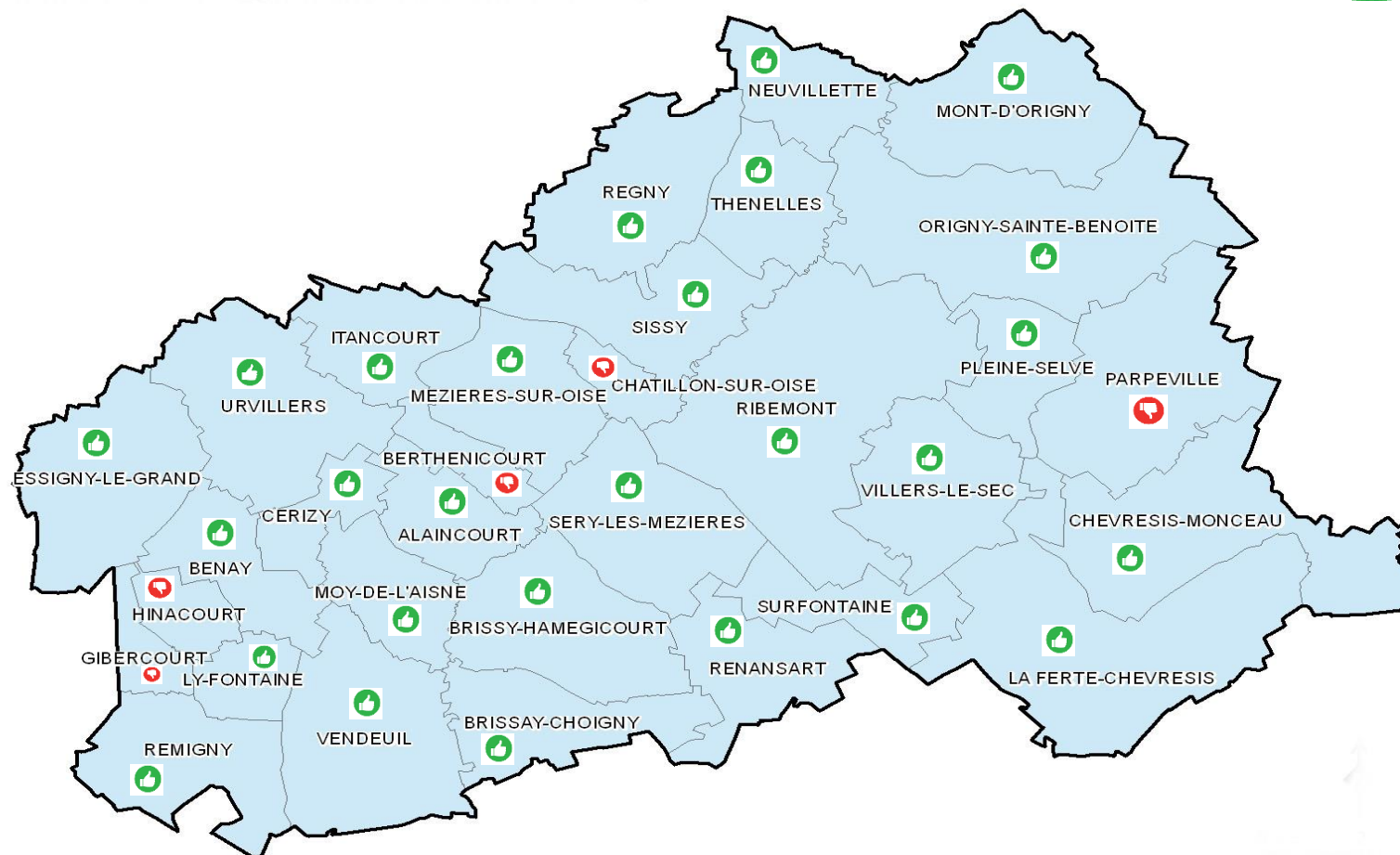
4 communes pour les enfants de 3/5 ans :

- ✓ Essigny-le-Grand
- ✓ Ribemont
- ✓ Urvillers
- ✓ Vendeuil

7 communes pour les enfants de 6/13 ans :

- ✓ Brissy-Hamégicourt
- ✓ Cerizy
- ✓ Clastres « Hors CCVO »
- ✓ Essigny-le-Grand
- ✓ Neuville-Saint-Amand « Hors CCVO »
- ✓ Urvillers
- ✓ Vendeuil

Communes dont les enfants ont fréquenté les ALSH de la CCVO durant l'été 2022



Pour l'ensemble des ALSH de la CCVO « été 2022 »

503 enfants 247 filles / 256 garçons - Dont 479 enfants du territoire de la CCVO

5149.50 Journées enfants

41196 Heures réalisées

Encadrement des ALSH de la CCVO :

16 jeunes du territoire et 4 agents techniques pour la restauration du midi.

Outre les chiffres ci-dessus, les accueils de loisirs offrent aux parents un service de qualité et sécurisé. Ils favorisent également la socialisation, l'implication et la participation des enfants dans des activités pédagogiques et éducatives innovantes.

Leurs organisations permettent l'embauche de plusieurs jeunes du territoire durant l'été, afin d'assurer l'encadrement des enfants. Mais aussi l'embauche d'agents techniques pour l'entretien et la restauration des ALSH.

En 2022, les familles de vingt-sept sur trente-deux communes ont profité au bénéfice des leurs enfants des accueils de loisirs 3-17 ans.



Le Pôle jeunesse

✚ La Formation BAFA :



Qu'est-ce que le B.A.F.A. ?

Le B.A.F.A. (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs) est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs (ou centre de vacances et de loisirs).

Les trois étapes de la formation

La formation générale (8 jours)

Cette étape vous permet d'acquérir les connaissances théoriques pour assurer les fonctions d'animation. La validation de la session de formation générale par la DJS vous confère la qualité d'animateur stagiaire.

N.B. : il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la formation générale et le premier stage pratique.

Le stage pratique (14 jours)

Cette deuxième étape permet la mise en œuvre et l'expérimentation dans une structure de loisirs accueillant des mineurs. D'une durée minimale de 14 jours, il peut être effectué en deux fois au maximum. Le stage pratique doit être réalisé dans un centre de vacances et de loisirs habilité.

La session d'approfondissement (au moins 6 jours) ou session de qualification (au moins 8 jours)

Cette dernière étape permet d'approfondir, de compléter et d'analyser les acquis de votre formation. La session de qualification permet d'obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé (voile, canoë-kayak, etc.).

La validation

À l'issue de chaque session, l'équipe de formateurs ou le directeur, émet une appréciation sur les acquis au vu des objectifs propres à la session, sur l'assiduité, l'aptitude à s'intégrer dans la vie collective et à travailler en équipe.

***Envie, de commencer ou simplement de finir
le BAFA ? (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
Dans ce cas, ta Communauté de Communes
peut accompagner dans ta formation !***



***Animateur, animatrice la CCVO recrute.
Le BAFA : La solution pour vos jobs d'été !***

***La CCVO, organisera une formation de base et
de perfectionnement BAFA durant
les vacances d'avril 2022.***

Réunion d'information le vendredi 25 février 2022 18h30 à la CCVO

Pour tout renseignements : r.troszczynski@ccvo.fr

Les formations 2022 :

Les formations BAFA sont organisées en partenariat avec les Francas de l'Aisne.

A la suite d'une réunion d'information proposée aux jeunes du territoire sur le cursus de formation au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs qui a eu lieu le 25 février 2022 dans la salle communautaire de la CCVO 3 sessions de formation furent organisées en 2022

✚ En avril 2022 (**Du 09 au 16 avril 2022**) Formation de BASE BAFA

14 candidats(es) originaires du territoire de la CCVO ont participé à cette formation qui a eu lieu au gîte de la Tourelle de Sorbais (**13 validations de de stage**)

✓ SARRAZIN Cléa	Brissay-Choigny
✓ MIANNY Lizzie	Moÿ-de-l'Aisne
✓ BUIRONFOSSE Agathe	Origny-Sainte-Benoîte
✓ DUCAUROIX Ariane	Mézières-Sur-Oise
✓ MANSARD Justine	Surfontaine
✓ BREBANT Bastien	Chevresis-Monceau
✓ HERIN Célia	Sissy
✓ ROSELET Alexia	Pleine-Selve
✓ GODEREAUX Tatiana	Brissy-Hamégicourt
✓ BARBET Thais	Mézières-Sur-Oise
✓ CAILLAUX Mewen	Remansart
✓ BERTRANT Léo	Essigny-le-Grand
✓ BRODIER Emy	Brissay-Choigny
✓ WAREST Vitaline	Origny-Sainte-Benoîte (<i>Non-validation du stage de BASE BAFA</i>)

✚ En avril 2022 (**Du 18 au 23 avril 2022**) Formation d'approfondissement BAFA

9 candidats(es) originaires du territoire de la CCVO ont participé à cette formation qui a eu lieu au gîte de la Tourelle de Sorbais (**9 validations de de stage**)

✓ DELHAYE-DATCHY Alicia	Moÿ-de-l'Aisne
✓ BIDOUX Antoine	Ly-fontaine
✓ TRONQUOY Emilie	Surfontaine
✓ VERVAECK Eloïse	Vendeuil
✓ GOBEAUT Madeleine	Berthenicourt
✓ FRUITIER Lola	Sissy
✓ CHAILLOUX Bérénice	Brissy-Hamégicourt
✓ AURAGHI Cassandra	Urvillers
✓ BOUCHER Clara	Moÿ-de-l'Aisne

13 des jeunes de la formation d'approfondissement du 18 au 23 avril 2022 sont en règle avec l'article 3 de la convention à savoir, rendre un été sur le territoire après obtention du BAFA.

Une jeune fille doit se mettre en règle avec l'article 3 lors de l'été 2023.

✚ En octobre 2022 (**Du 24 au 29 octobre 2022**) Formation d'approfondissement BAFA

9 candidats(es) originaires du territoire de la CCVO ont participé à cette formation qui a eu lieu à Saint-Michel (**9 validations de de stage**)

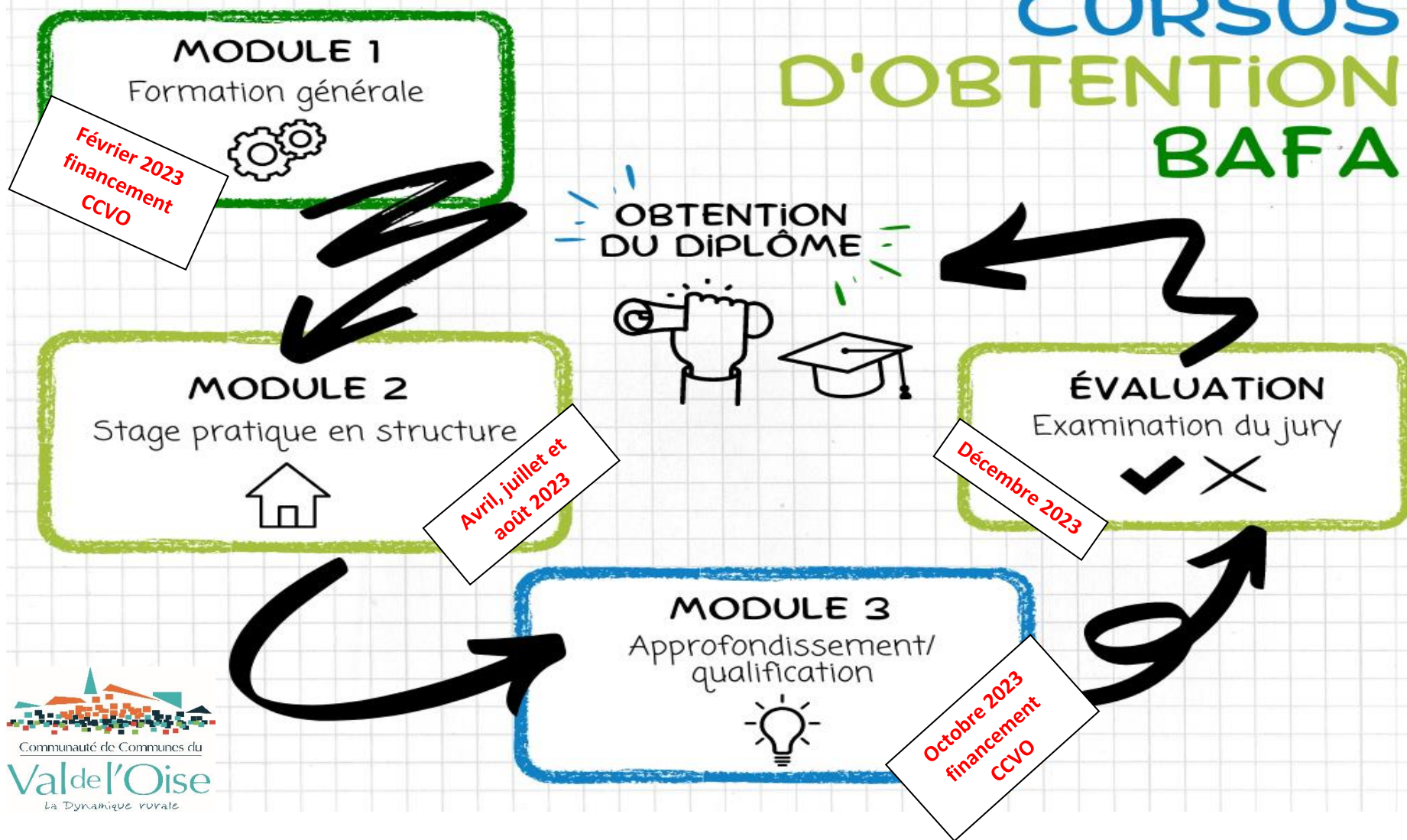
✓ SARRAZIN Cléa	Brissay-Choigny
✓ MANSARD Justine	Surfonfaine
✓ BREBANT Bastien	Chevresis-Monceau
✓ ROSELET Alexia	Pleine-Selve
✓ GODEREAUX Tatiana	Brissy-Hamégicourt
✓ BARBET Thaïs	Mézières-Sur-Oise
✓ BERTRANT Léo	Essigny-le-Grand
✓ HERBIN Océane	Pleine-Selve
✓ BRODIER Emy	Brissay-Choigny

Comme indiqué à la commission SPEEJ du 29 septembre 2022 et dans l'optique de former les futurs animateurs sur l'année civile l'organisation des sessions 2023 sera modifiée. Avec cette nouvelle organisation, nous pourrons recruter et positionner les animateurs diplômés sur les différents ALSH dès fin janvier 2024 ce qui facilitera l'organisation de l'été 2024. **(Voir ci-dessous)**

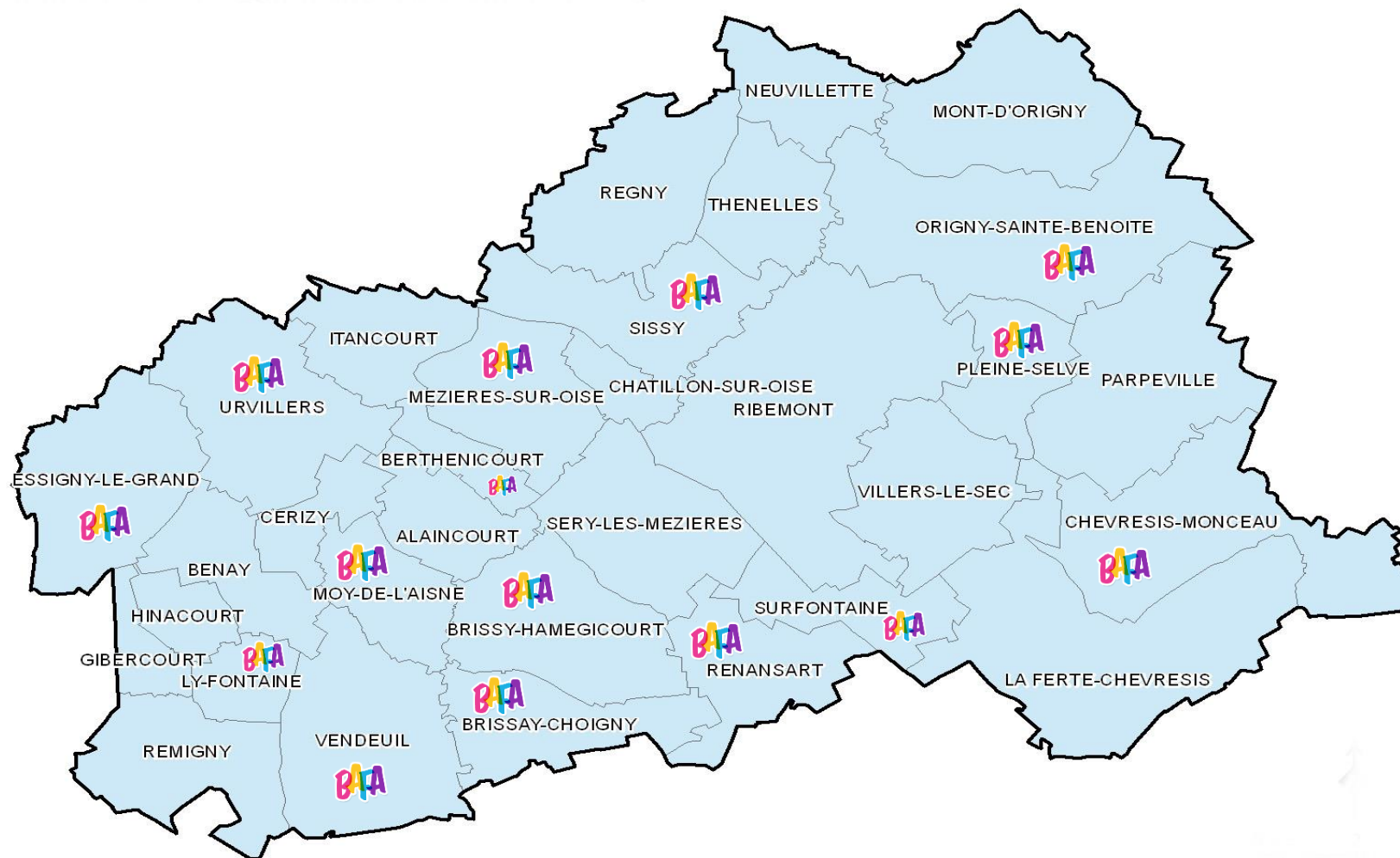
Les formations BAFA proposées par la CCVO offrent aux associations du territoire et à la CCVO elle-même, un vivier d'animateurs qualifiés ou en formation pouvant être embauchés par ces dernières afin d'assurer l'encadrement des accueils de loisirs.

Elles offrent aussi aux jeunes de 16/17 ans des 32 communes de la CCVO, une première qualification et expérience professionnelle leurs permettant de financer leur projet, études, ...etc.

CURSUS D'OBTENTION BAFA



Commune d'origine des jeunes qui ont participé aux formations 2022 du BAFA



Le pôle coordination

La coordination du SPEEJ

Le SPEEJ Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la CCVO est sous la responsabilité de Romuald TROSZCZYNSKI depuis le 15 février 2022.

Dans le cadre de Convention Territoriale Globale « CTG », le poste est couvert financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales de L'Aisne. En effet, La CAF finance 80% des salaires et des charges sociales.

Le poste a la particularité d'être sur deux missions :

- Responsable du Service Petite Enfance, Enfance Et Jeunesse à hauteur de 20% d'un ETP,
- Chargé de coopération CTG à hauteur de 80% d'un ETP,

Le logiciel Métier du service

2022 fut aussi l'année du changement pour le logiciel métier du SPEEJ. En effet, le logiciel « NOE d'AIGA » était hébergé sur un serveur extérieur à la CCVO. Ce qui engendré des frais d'hébergement environ 1000.00 € en plus de la maintenance annuelle environ 1700.00 €. Nous avons donc avec une subvention de la CAF de L'Aisne « **40% sur le montant HT** » évolué vers INOE, accessible facilement depuis Internet.

<https://inoe.aiga.fr/#>

- Accompagnement financement de la CAF de l'Aisne sur le HT : 3599.60 €
- Autofinancement de la CCVO sur le TH : 5399.40 €
- TVA : 1049.80 €
- **Coût globale de l'opération « Logiciel et formation des agents » : 10048.80 €**
- Coût annuel de maintenance : 1749.60 €

La formation des agents

Les agents du Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse peuvent se former sur proposition de leur part ou sur demande du responsable de service. Les formations sont en règle générale organisées avec le CNFPT, Il peut toutefois y avoir des formations avec des prestations extérieurs.

En 2022 :

- Madame Véronique JUDAS de la Souris Verte a participé le 20/04/2004 à la formation HACCP : Hygiène Alimentaire le plan de maîtrise sanitaire avec le prestataire de repas du multi-accueil ;
- Madame Céline HUTIN du RPE Relais Petite Enfance a participé du 30 juin et 01 juillet 2022 à la formation SST : Sauveteur Secouriste du Travail ;
- Madame Caroline TARGY de la Souris Verte a participé le 03 mars 2022 à la formation le management par la bienveillance ;
- Madame Caroline TARGY de la Souris Verte a participé les 15 et 16 avril 2022 à la formation l'intelligence émotionnelle du manager ;
- Madame Caroline TARGY, Madame Céline HUTIN et Monsieur Romuald TROSZCZYNSKI formation logiciel INOE d'AIGA.

Les dates importantes de 2022

- Commission SPEEJ le 12 avril 2022
- Commission SPEEJ le 29 septembre 2022
- COTEC CTG axe 1 le 12 avril 2022
- COTEC CTG axe 2 le 25 avril 2022
- COFIL CTG le 04 juillet 2022
-

La communication du SPEEJ

- ✓ Le journal des Ass-Mat une fois par trimestre.
- ✓ Utilisation du site Internet de la CCVO.
- ✓ Utilisation Intra-Muros.
- ✓ L'ensemble des outils de communication du SPEEJ.

EAJE

Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant



Afin de répondre au mieux aux besoins des parents
le multi-accueil est ouvert 51 semaines sur l'année
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

La souris verte

20 places d'accueil pour les enfants de 2 mois ½ à 6 ans
(3 à 6 ans accueil hors temps scolaire.) Tarification selon les revenus des parents.

Renseignements et dépôt de dossier auprès de la Directrice Madame Caroline TARGY

03-23-66-86-86 ou 06-08-86-19-19 malasourisverte@ccvo.fr

<https://www.ccvo.fr/service-au-quotidien/>



Durant l'année 2022, nous avons créé les comptes et pages Facebook Suivantes :

- SPEEJ Ccvo Pro :
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100083084292246>
- Rpe Ccvo Pro :
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100086014004077>
- Multi-accueil « La souris Verte »
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100089364499287>
- Projet Ados CC Val de l'Oise
<https://www.facebook.com/ProjetAdosCCVO/>
- Formation Bafa-Bafd CC Val de l'Oise
<https://www.facebook.com/Formationccvo02240/>
- Accueils de loisirs CC Val de l'Oise
<https://www.facebook.com/alsbccvo02240/>

Durant le cadre des ALSH nous avons également utilisé :

- Toute mon année <https://www.toutemonannee.com/dashboard>

**La Communauté de Communes du Val de l'Oise recrute
des directeurs et animateurs pour les accueils de loisirs
de l'été 2022.(11/07 au 05/08/2022)**

B A F A - B A F D



Curriculum vitae et lettre de motivation à r.troszczynski@ccvo.fr
ou par courrier à CCVO 1, route d'Itancourt 02240 Mézières-sur-Oise



La CTG « Convention Territoriale Globale » de la CAF

La signature de la CTG 2022/2025 entre la CCVO et la CAF de l'Aisne a eu lieu le 06/01/2022.



Le premier semestre 2022 a été dédié à l'écriture et la rédaction des fiches actions des deux axes définis dans la convention Territoriale Globale. La validation des fiches fut actée le 04/07/2022.

Source CAF :

La Convention Territoriale Globale (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une **démarche pour construire un projet social sur le territoire**. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions et le faire vivre sur la durée de la CTG, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.

Une convention de partenariat entre la Caf et la collectivité locale est signée sur 5 ans. D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'Etat, le Conseil Départemental, la Cnam, la Msa, Pôle emploi, etc. Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc.

Axe 1 : Renforcer l'attractivité du territoire par la valorisation des services aux familles. **(7 fiches actions)**

Fiche 1 : Actions de promotion et d'information sur le métier d'assistante maternelle pour favoriser le renouvellement d'assistantes maternelles du territoire.

Fiche en cours de déploiement, des actions doivent avoir lieu dans le dernier trimestre 2023 et se renouveler sur les années suivantes : Exposition sur le métier d'assistante maternelle. Forum autour du métier d'assistante maternelle avec les partenaires CAF, PMI IRCM...etc. Création d'un réseau de baby-sitter.

Fiche 2 : Evaluer les besoins en EAJE et/ou MAM ainsi que la pertinence des lieux d'implantations, avec pour objectif de développer l'offre d'accueil existante des moins de trois ans sur le territoire.

Fiche en cours de déploiement, réalisation d'un diagnostic de la situation petite enfance du territoire. Une réunion de travail avec les éventuelles porteuses de projets de micro-crèche a eu lieu en février 2023.

Fiche 3 : Favoriser le développement des lieux, des temps et des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité sur le territoire.

Fiche en cours de déploiement, réalisation d'une enquête auprès de familles à partir de mai 2023 et cela dans le but d'identifier les thématiques à traiter. Il est envisagé une première action de parentalité dans le dernier trimestre 2023.

Fiche 4 : Développer et articuler autour de la prestation de service jeunes de la CAF, une action itinérante en faveur des publics pré-adolescents et adolescents 12/17 ans du territoire de la Communauté de Communes du Val de l'Oise.

Fiche en cours de déploiement, des actions en faveur des publics 13/17 ans ados seront mises en place sur le territoire à partir d'avril 2023 et sur l'ensemble des périodes extrascolaires et périscolaires.

Fiche 5 : Poursuivre la mise en place annuelle des formations BAFA base et approfondissement, tout en impulsant une réflexion inter-EPCI pour la mutualisation de formation BAFD.

Fiche en cours de déploiement, organisation de formation BAFA au bénéfice des jeunes de 16 et plus du territoire de la CCVO. Le Volet formation BAFD doit être mis en œuvre à partir de 2024 avec l'idée d'un partenariat inter EPCI.

Fiche 6 : Mener une réflexion afin d'harmoniser sur le territoire et dans une démarche de mutualisation, l'offre d'accueil des enfants lors des temps périscolaires et extrascolaires.

Fiche à développer.

Fiche 7 : Mieux communiquer et rendre plus visible l'ensemble des services et actions petite enfance, enfance et jeunesse du territoire de la communauté de communes.

Fiche à développer.

Axe 2 : Faciliter l'accès aux droits, au numérique et au logement pour les habitants.
(6 fiches actions)

Fiche 1 : Favoriser l'accès à des ateliers numériques pédagogiques en organisant l'itinérance des actions de la conseillère numérique, tout en favorisant une pédagogie et participation active des publics.

Fiche à développer.

Fiche 2 : Evaluer les besoins et favoriser l'accès au numérique par la possible diffusion de chèque APTIC, aux publics les plus dits vulnérables et prioritaires du territoire.

Fiche à développer.

Fiche 3 : Organiser l'accès aux droits et au numérique des usagers éloignés des services, des outils ou n'ayant pas les compétences et cela par la mise en place d'un France services itinérant.

Fiche en cours de réalisation mise en service du mini-bus itinérant France Service depuis 12/01/2023

Fiche 4 : Valoriser à l'échelle du territoire et au travers d'une campagne de communication, les missions de SOLIHA dans le cadre de l'OPAH.

Favoriser et encourager la mise en place des ateliers et actions de SOHILA en vue de sensibiliser les publics à l'adaptation des habitations.

Fiche à développer. A revoir après l'attribution de l'OPAH fin 2023.

Fiche 5 : Missionner une étude sur la déperdition énergétique de l'ensemble des habitations du territoire, afin d'identifier les usagers pouvant être accompagnés et rendre plus efficace la mission de SOLIHA dans le cadre de l'OPAH.

Fiche en cours de déploiement, réalisation par une société privée d'un survol du territoire afin d'établir une cartographie des déperditions énergétiques des habitations du territoire. Une deuxième phase sera organisée pour la restitution aux usagers.

Fiche 6 : Mener une réflexion sur la mise en place du permis de louer.

Fiche à développer.



Rapport financier du SPEEJ

« **Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse** »

Pour l'année 2022

☐ Vice-présidente en charge du service : Béatrice BOUTROY VALENTIN.

☐ Responsable du Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse : Romuald TROSZCZYNSKI.

Sommaire

Le SPEEJ : Partie financière du service

Le Pôle Petite Enfance

Pages 43 à 45

L'EAJE la Souris Verte

Le RPE

La LEAP

Le Pôle Enfance

Pages 46 à 49

Les ALSH en gestion directe

Les ALSH en DSP

Le Pôle jeunesse

Page 50

La Formation BAFA

Le Pôle coordination

Page 51

La coordination du SPEEJ

Tous pôles du SPEEJ

Pages 52 à 55

Le compte de résultat 2022 du SPEEJ

Les Recettes du service en 2022

Financement CEJ et financement CTG la Différence

Le SPEEJ : Partie financière du service

Le Pôle Petite Enfance

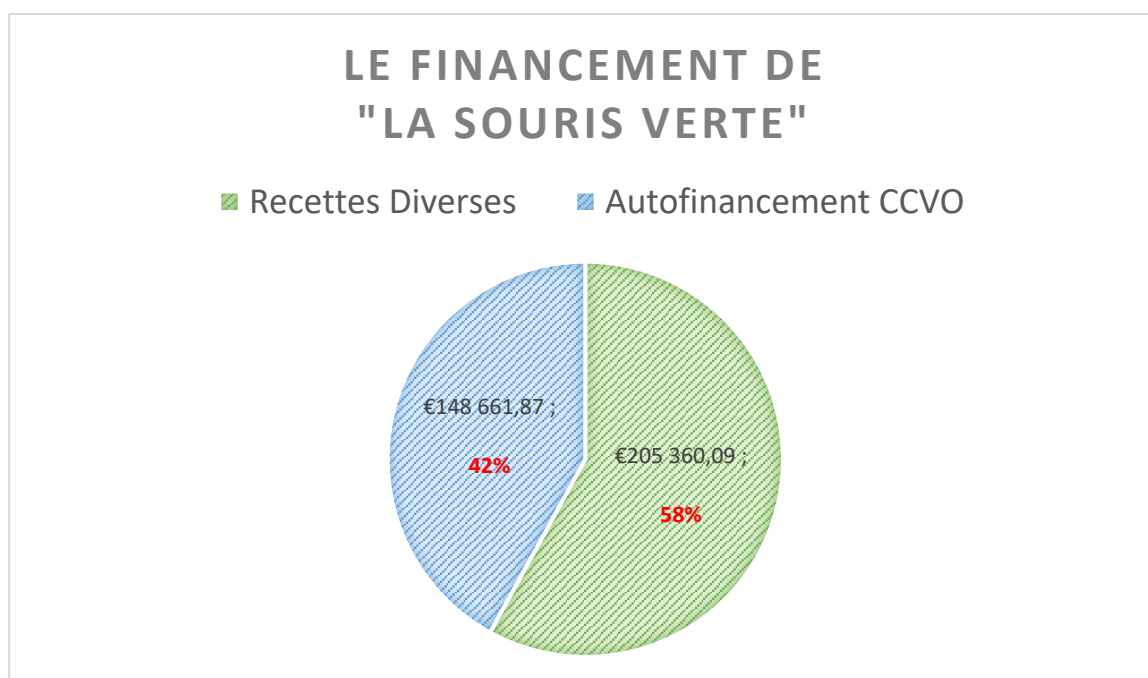
L'EAJE la Souris Verte

- Dépenses de fonctionnement 2022 hors salaire de la Souris Verte : 31242.09 €
- Dépenses d'investissement 2022 : 0.00 €
- Dépenses de salaires 2022 : 322779.87 €

Dépenses globales de l'équipement « La Souris Verte » :	354 021.96 €
----------------------------------------------------------------	---------------------

- **Recettes :** 205360.09 €
- **Autofinancement de la CCVO :** 148661.87 €

Recettes globales de l'équipement « La Souris Verte » :	354 021.96 €
----------------------------------------------------------------	---------------------



Les données d'activité 2022 de « La Souris Verte »

- Heures facturées en 2022 : 26295.00 heures
- Heures réalisées en 2022 : 24625.00 Heures

Coût de fonctionnement par heures réalisées sur le budget global de la Souris Verte :
(354021.96 € / 24625 h) 14.38 € / heures

Coût de fonctionnement par heures réalisées sur l'autofinancement de la CCVO :
(148661.87 € / 24625 h) 6.04 € / heures

Part de la masse salariale des agents de la CCVO sur le budget global de la Souris Verte : **91.18 %**

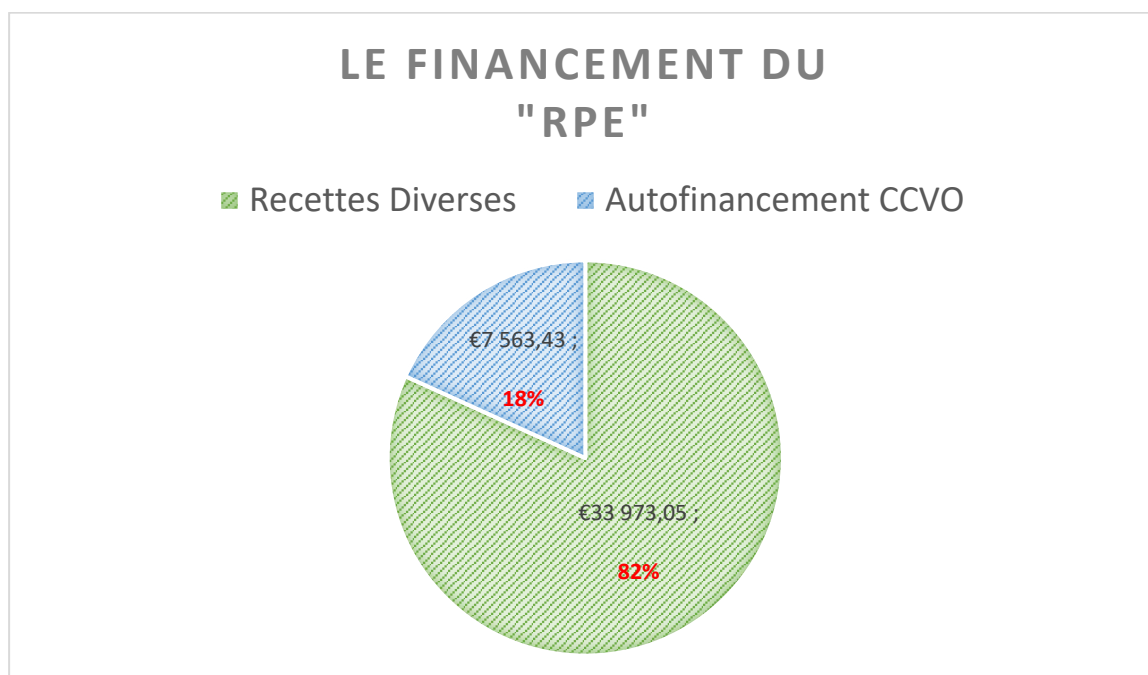
Le RPE

➤ Dépenses de fonctionnement 2022 hors salaire du RPE :	6773.42 €
➤ Dépenses d'investissement 2022 :	0.00 €
➤ Dépenses de salaires 2022 :	34763.06 €

Dépenses globales de l'équipement « RPE » :	41 536.48 €
----------------------------------------------------	--------------------

➤ Recettes :	33973.05 €
➤ Autofinancement de la CCVO :	7563.43 €

Recettes globales de l'équipement « RPE » :	41 536.48 €
----------------------------------------------------	--------------------



Les données d'activité 2022 du « RPE »

- Nombre d'assistantes maternelles sur la liste PMI en 2022 : 132 Assistantes Maternelles

Coût de fonctionnement par assistante maternelle sur le budget global du RPE :

(41536.48 € / 132 Assistante Maternelle) 314.64 € / Assistantes Maternelles

Coût de fonctionnement par assistante maternelle sur l'autofinancement de la CCVO :

(7563.43 € / 132 Assistante Maternelle) 57.30 € / Assistantes Maternelles

Part de la masse salariale des agents de la CCVO sur le budget global du RPE : **83.69 %**

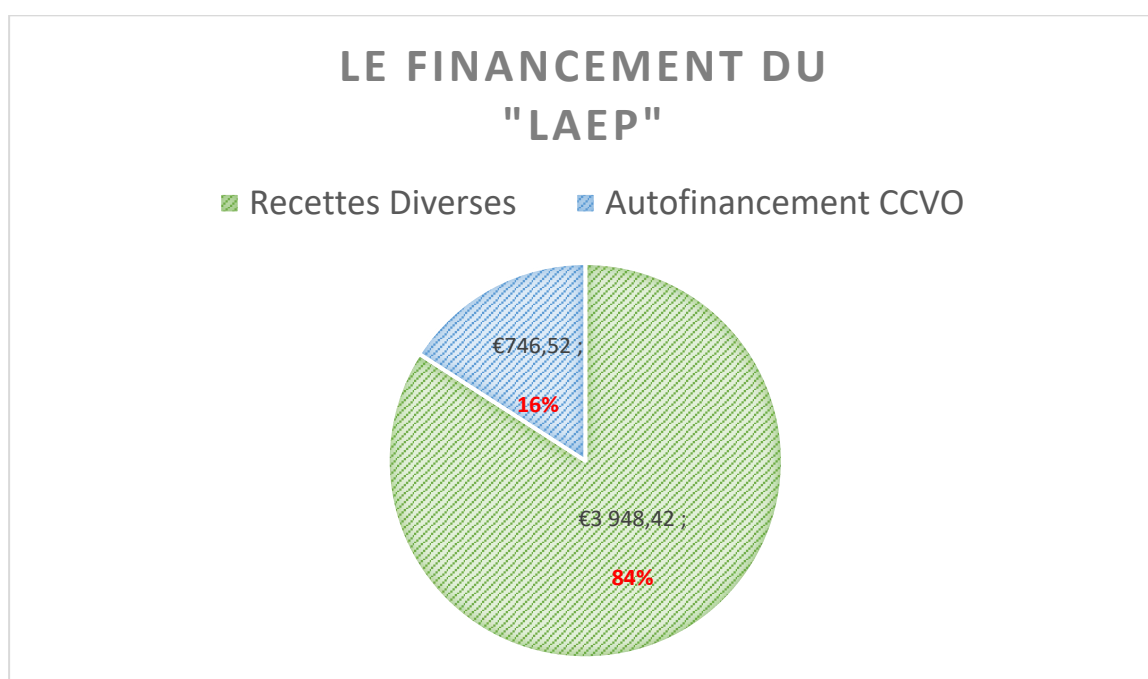
Le LEAP

- Dépenses de fonctionnement 2022 avec salaire du LEAP : 4694.94 €
(Il s'agit d'un remboursement de prestation au CSC de Moy-de-l'Aisne)
- Dépenses d'investissement 2022 : 0.00 €
- Dépenses de salaires 2022 : 0.00 €

Dépenses globales de l'équipement « LEAP » :	4694.94 €
-----------------------------------------------------	------------------

- Recettes : 3948.42 €
- Autofinancement de la CCVO : 746.52 €

Recettes globales de l'équipement « LEAP » :	4694.94 €
-----------------------------------------------------	------------------



Les données d'activité 2022 de « LAEP »

- Nombre de jours d'ouverture du LAEP en 2022 : 36 jours

Coût de fonctionnement par jour d'ouverture sur le budget global du LAEP :

(4694.94 € / 36 jours) 130.42 € / heures

Coût de fonctionnement par jour d'ouverture sur l'autofinancement de la CCVO :

(4694.94 € / 36 jours) 20.74 € / heures

Part de la masse salariale des agents de la CCVO sur le budget global du LAEP : **0.00 %**

Le Pôle Enfance

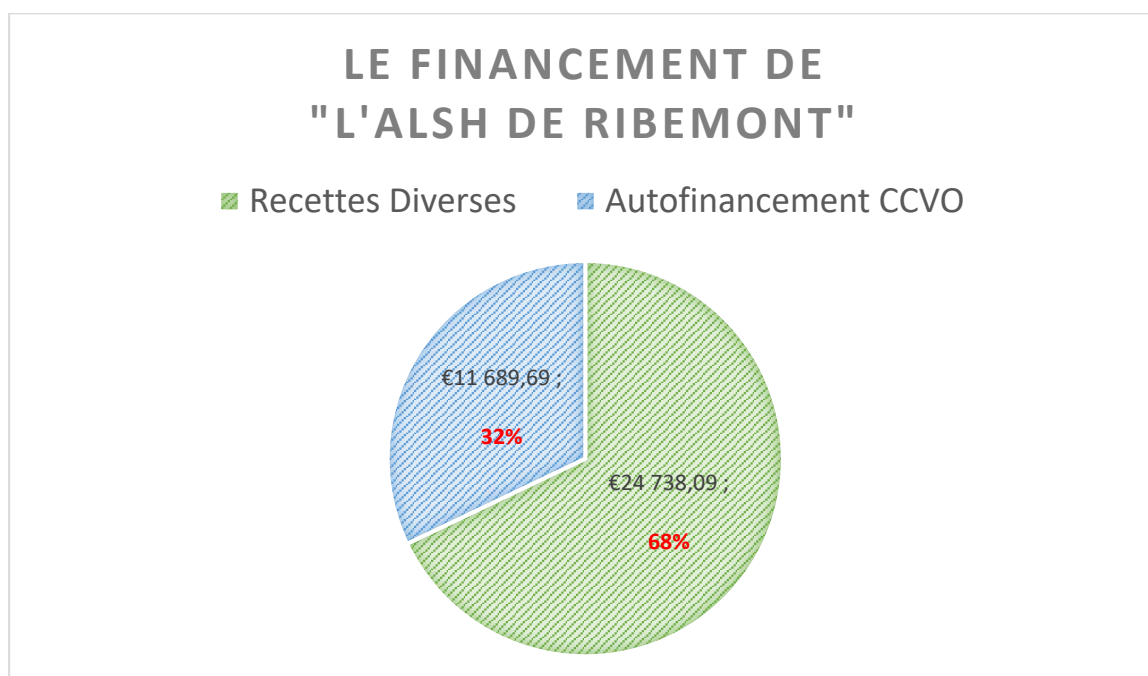
Les ALSH en gestion directe : (Ribemont 3/17 ans)

- Dépenses de fonctionnement 2022 avec salaire de l'ASLH de Ribemont : 21053.89 €
- Dépenses d'investissement 2022 : 0.00 €
- Dépenses de salaires 2022 : 15373.89 €

Dépenses globales de l'équipement « ALSH Ribemont » :	36427.78 €
--------------------------------------------------------------	-------------------

- Recettes : 24738.09 €
- Autofinancement de la CCVO : 11689.69 €

Recettes globales de l'équipement « ALSH Ribemont » :	36427.78 €
--------------------------------------------------------------	-------------------



Les données d'activité 2022 de « L'ASLH de Ribemont »

- Nombre de journée enfant de l'ALSH de Ribemont en 2022 : 1111 journées enfants

Coût de fonctionnement par journée enfant sur le budget global du LAEP :
(36427.78 € / 1111 Journées Enfants) 32.79 € / Journée enfant

Coût de fonctionnement par journée enfant sur l'autofinancement de la CCVO :
(11689.69 € / 1111 Journées Enfants) 10.52 € / journée enfant

Part de la masse salariale des agents de la CCVO sur le budget global de l'ALSH de Ribemont : **42.20 %**

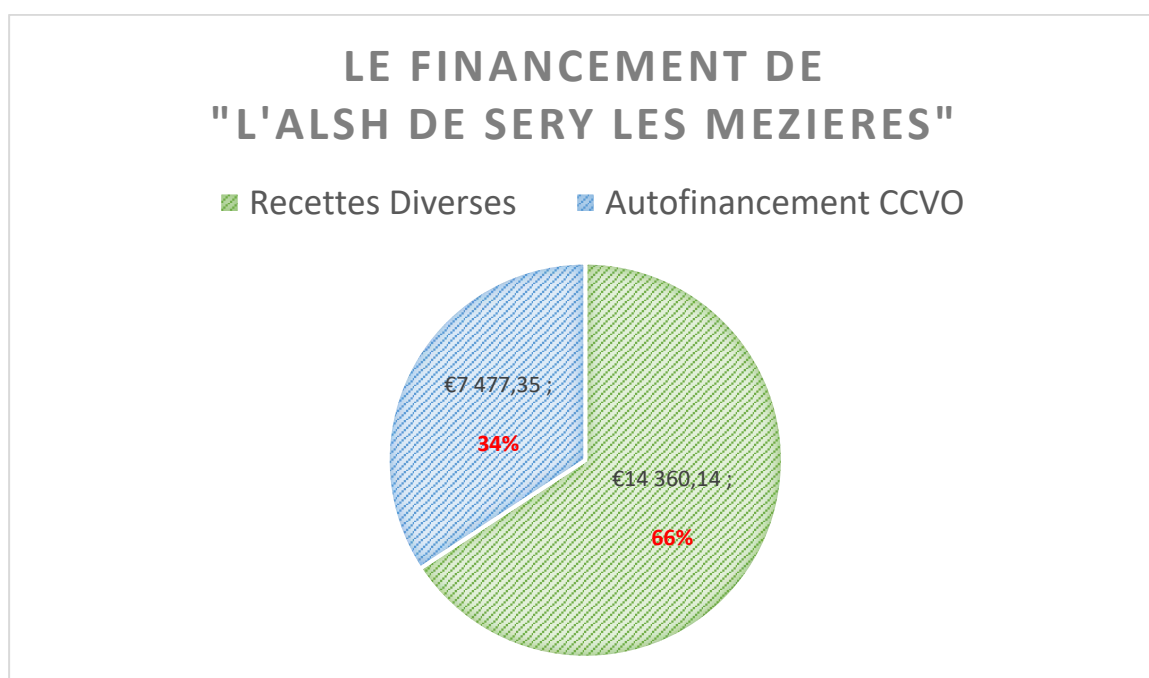
Les ALSH en gestion directe : (Séry-les-Mézières 6/17 ans)

➤ Dépenses de fonctionnement 2022 avec salaire de l'ASLH de Séry :	14368.92 €
➤ Dépenses d'investissement 2022 :	0.00 €
➤ Dépenses de salaires 2022 :	7468.57 €

**Dépenses globales de l'équipement « ALSH Séry-les-Mézières » :
21837.49 €**

➤ Recettes :	14360.14 €
➤ Autofinancement de la CCVO :	7477.35 €

**Recettes globales de l'équipement « ALSH Séry-les-Mézières » :
21837.49 €**



Les données d'activité 2022 de « L'ASLH de Séry-les-Mézières »

➤ Nombre de journée enfant de l'ALSH de Séry en 2022 :	480 journées enfants
--------------------------------------------------------	----------------------

Coût de fonctionnement par journée enfant sur le budget global du LAEP :
(21837.49 € / 480 Journées Enfants) 45.49 € / Journée enfant

Coût de fonctionnement par journée enfant sur l'autofinancement de la CCVO :
(7477.35 € / 480 Journées Enfants) 15.58 € / journée enfant

Part de la masse salariale des agents de la CCVO sur le budget global de l'ALSH de Séry-les-Mézières :
34.20 %

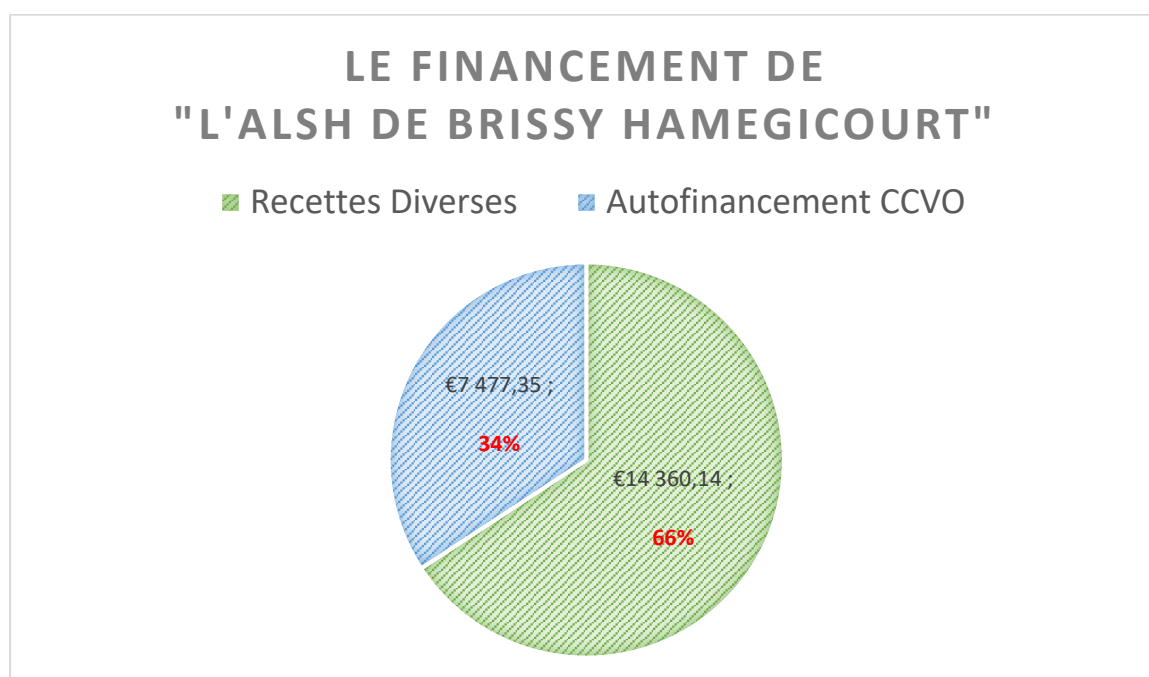
Les ALSH en gestion directe : (Brissy Hamégicourt 3/5 ans)

➤ Dépenses de fonctionnement 2022 avec salaire de l'ASLH de Brissy :	9045.53 €
➤ Dépenses d'investissement 2022 :	0.00 €
➤ Dépenses de salaires 2022 :	5683.92 €

Dépenses globales de l'équipement « ALSH Brissy Hamégicourt » :	14729.45 €
------------------------------------------------------------------------	-------------------

➤ Recettes :	6034.40 €
➤ Autofinancement de la CCVO :	8695.05 €

Recettes globales de l'équipement ALSH Brissy Hamégicourt » :	14729.45 €
----------------------------------------------------------------------	-------------------



Les données d'activité 2022 de « L'ASLH de Brissy Hamégicourt »

➤ Nombre de journée enfant de l'ASLH de Brissy en 2022 :	144 journées enfants
----------------------------------------------------------	----------------------

Coût de fonctionnement par journée enfant sur le budget global du LAEP :
(14729.45 € / 144 Journées Enfants) 102.29 € / Journée enfant

Coût de fonctionnement par journée enfants sur l'autofinancement de la CCVO :
(8695.05 € / 144 Journées Enfants) 60.38 € / journée enfant

Part de la masse salariale des agents de la CCVO sur le budget global de l'ALSH de Brissy Hamégicourt :
38.59 %

Les ALSH en DSP

Dans le cadre des ALSH « Accueils de Loisirs Sans Hébergement » en DSP, la CCVO accompagne financièrement les associations du territoire :

- Centre socioculturel de Moÿ-de-l'Aisne.
- Les Mêmes Pô Peur d'Origny-Sainte-Benoîte.

Dans cette démarche la CCVO soutien les organisateurs d'ALSH à hauteur de 12.50 € par J.E « journée enfant ».
(J.E * 12.50 € = Y)

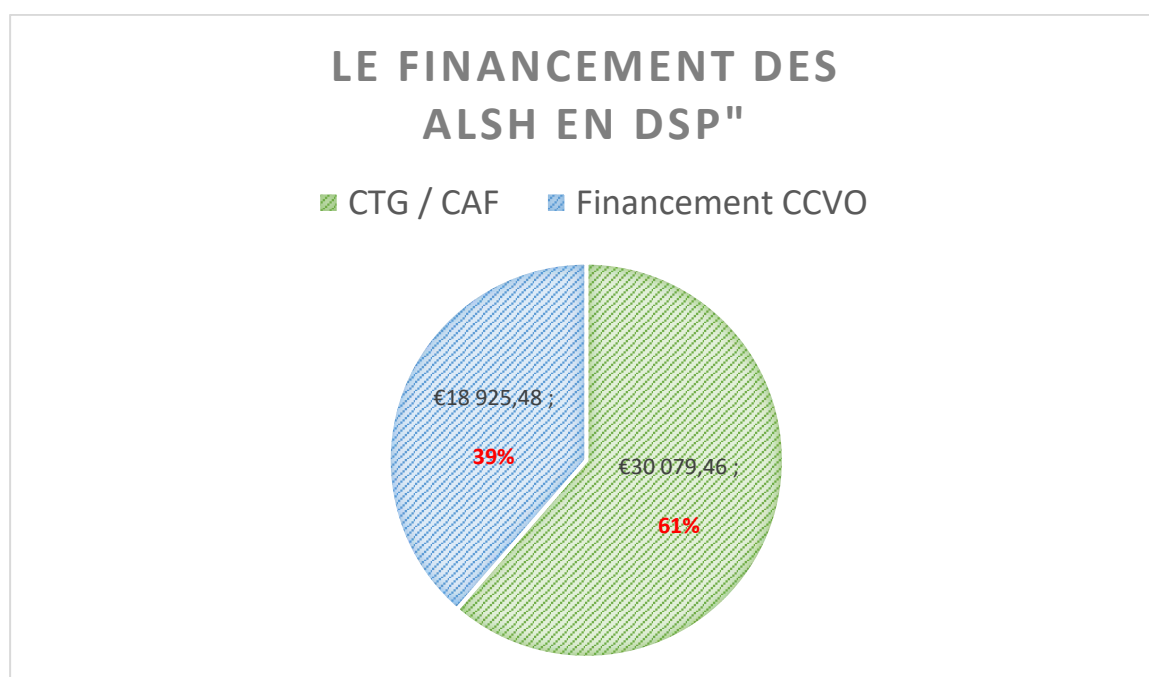
Toutefois il est déduit de « Y » le montant de la CTG (*Convention Territoriale Globale*) de la CAF (*Caisse d'Allocations Familiales*) de l'Aisne qui est depuis 2022, versée directement les fonds aux organisateurs d'ALSH et cela contrairement aux années précédentes ou le CEJ (*Contrat Enfance et Jeunesse*) était versé à la Communauté de Communes du Val de l'Oise.

Pour l'année 2022, la participation financièrement de la CCVO hors Fonds CTG était de 18925.48 €

- ALSH Origny Sainte Benoîte : 8303.39 €
- ALSH Moÿ-de-l'Aisne : 7117.62 €
- ALSH Essigny-le-Grand : 1613.87 €
- ALSH Itancourt : 1383.70 €
- ALSH La Ferté Chevresis : 506.90 €

Pour l'année 2022, la participation financièrement de la CAF au titre de la CTG était de 30079.46 €

- ALSH Origny Sainte Benoîte : 7352.86 €
- ALSH Moÿ-de-l'Aisne : 7547.28 €
- ALSH Essigny-le-Grand : 5719.72 €
- ALSH Itancourt : 8122.00 €
- ALSH La Ferté Chevresis : 1337.60 €



Le Pôle jeunesse

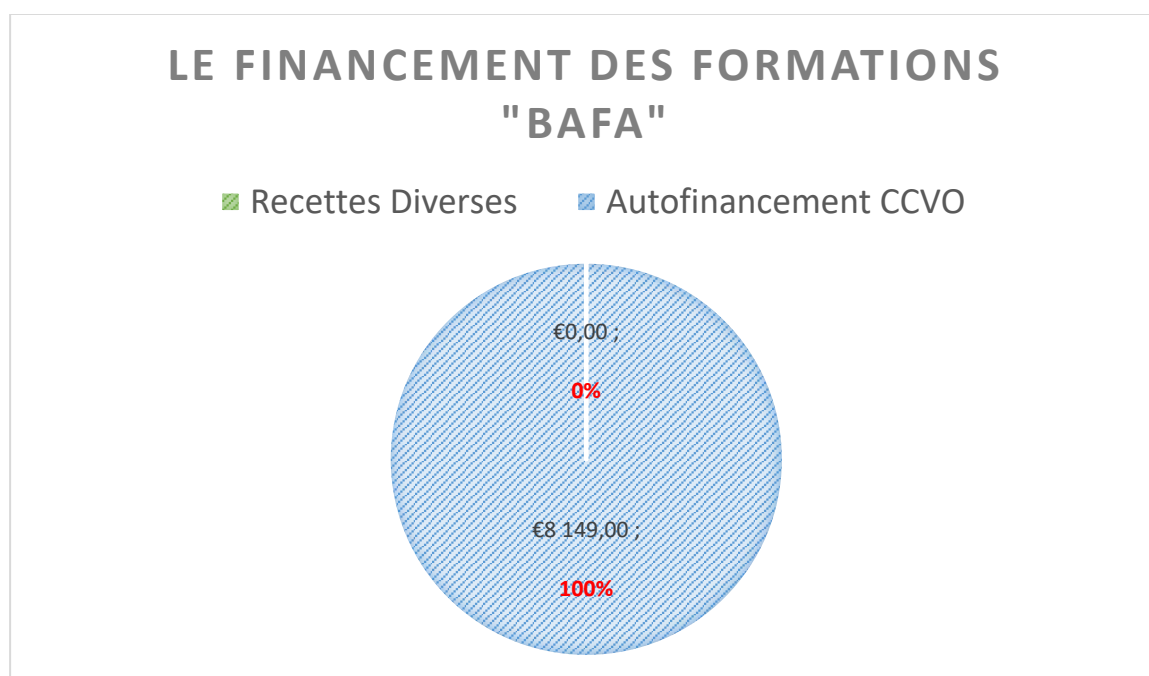
La formation BAFA

- Dépenses d'organisation des formation BAFA : 8149.00 €
(Il s'agit d'un remboursement de prestation au Francas de l'Aisne)
- Dépenses d'investissement 2022 : 0.00 €
- Dépenses de salaires 2022 : 0.00 €

Dépenses globales des formations « BAFA » :	8149.00 €
----------------------------------------------------	------------------

- Recettes : 0.00 €
- Autofinancement de la CCVO : 8149.00 €

Recettes globales des formations « BAFA » :	8149.00 €
----------------------------------------------------	------------------



Les données d'activité 2022 des formations « BAFA »

- Nombre de formation BAFA en 2022 : 3 (1 Base ; 2 approfondissements)
- Nombre de stagiaires qui ont bénéficié des formations : 32 jeunes

Coût de fonctionnement par stagiaire sur le budget global des formations BAFA :

(8149.00 € / 32 stagiaires) 254.66 € / heures

Coût de fonctionnement par stagiaire sur l'autofinancement de la CCVO :

(8149.00 € / 32 stagiaires) 254.66 € / heures

Le pôle coordination

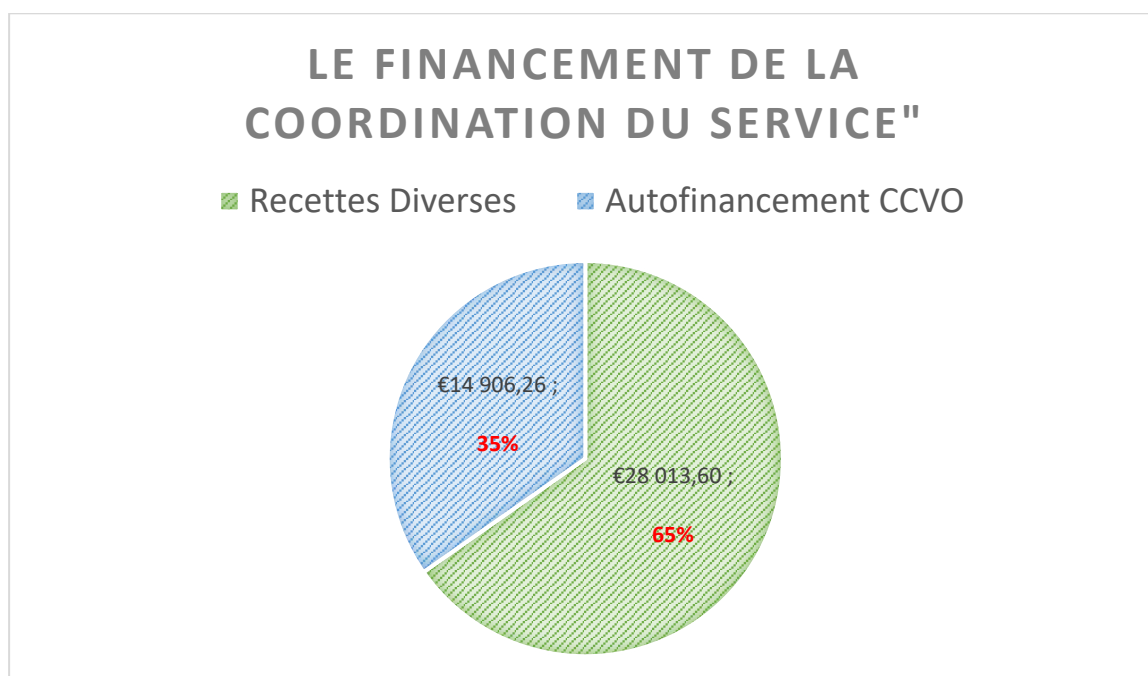
La coordination du SPEEJ

- Dépenses de fonctionnement 2022 hors salaire de la coordination de service : 1015.77 €
- Dépenses d'investissement 2022 : 0.00 €
- Dépenses de salaires 2022 : 41904.09 €

Dépenses globales de la coordination du service :	42 919.86 €
----------------------------------------------------------	--------------------

- Recettes : 28013.60 €
- Autofinancement de la CCVO : 14906.26 €

Recettes globales de la coordination du service :	42 919.86 €
----------------------------------------------------------	--------------------



Coût de fonctionnement par pôle d'activité du service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse sur le budget global : **(42919.86 € / 4 Pôles, Coordination ; Petite Enfance ; Enfance ; Jeunesse) 10729.97 € / Pôle**

Coût de fonctionnement par pôle d'activité du service Petite Enfance, Enfance sur l'autofinancement de la CCVO **(14906.26 € / 4 Pôles, Coordination ; Petite Enfance ; Enfance ; Jeunesse) 3726.57 € / Pôle)**

Part de la masse salariale des agents de la CCVO sur le budget global de la coordination du service : **97.63 %**

Tous les pôles du SPEEJ

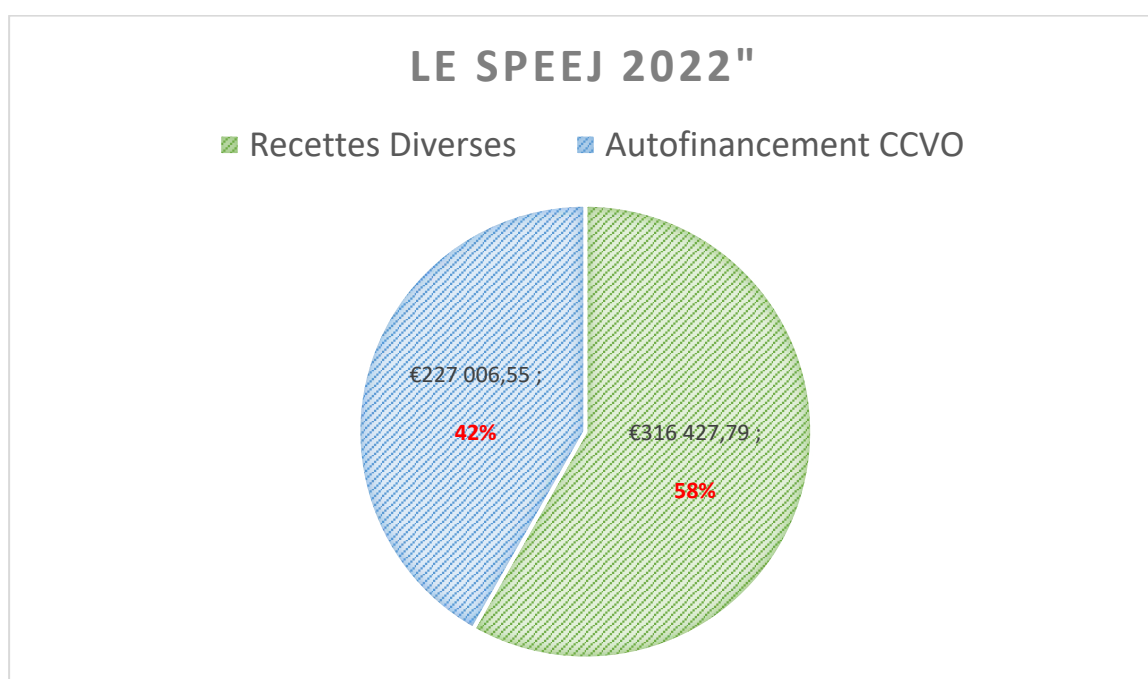
Le compte de résultat 2022 du SPEEJ

➤ Dépenses de fonctionnement 2022 hors salaire de la Souris Verte :	115460.94 €
➤ Dépenses d'investissement 2022 :	0.00 €
➤ Dépenses de salaires 2022 :	427973.41 €

Dépenses globales du service « SPEEJ » :	543 434.35 €
-------------------------------------------------	---------------------

➤ Recettes :	316427.79 €
➤ Autofinancement de la CCVO :	227006.55 €

Recettes globales du service « SPEEJ » :	543 434.35 €
-------------------------------------------------	---------------------



Coût de fonctionnement du SPEEJ par habitant du territoire sur le budget global du service :

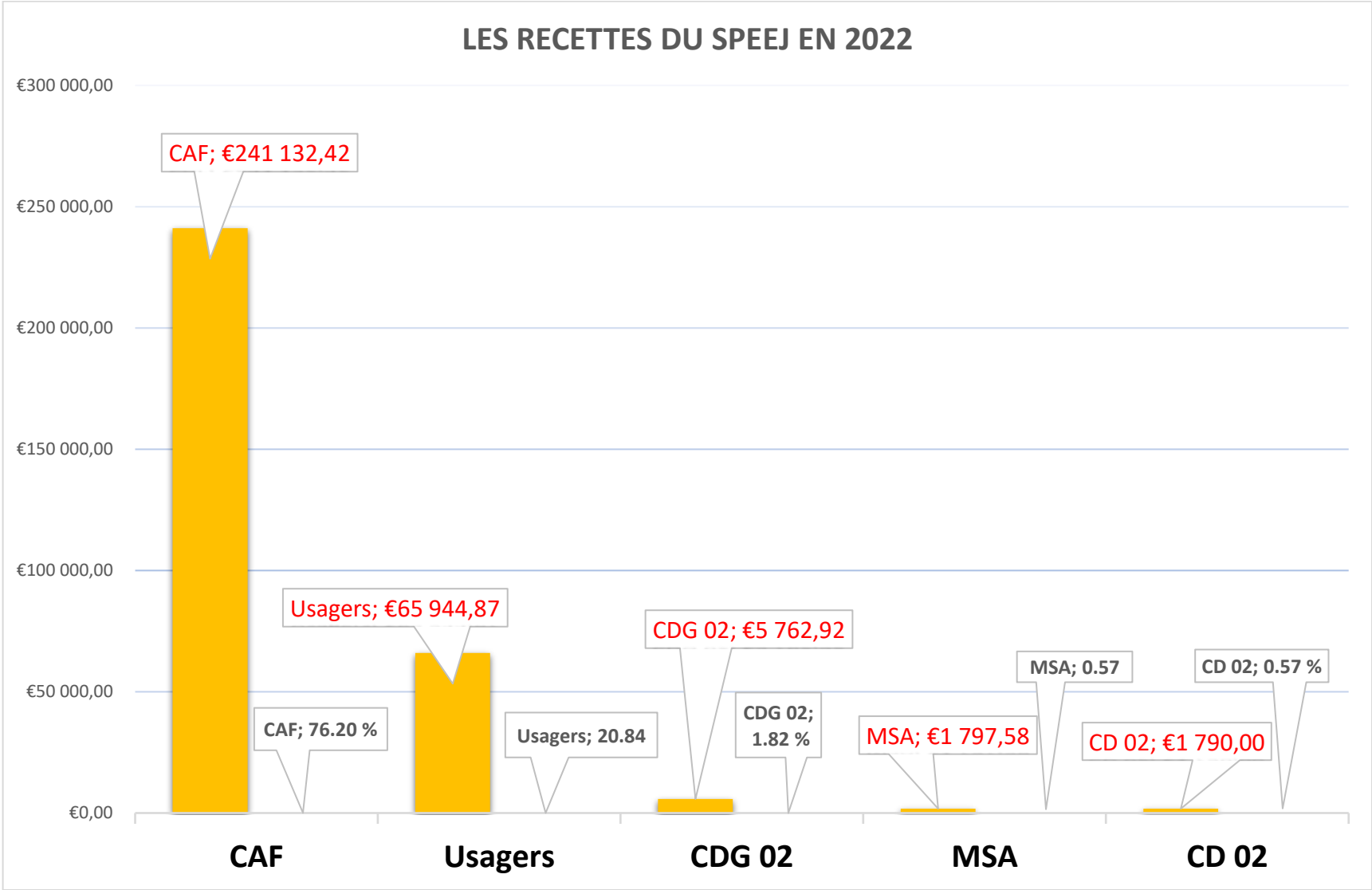
(543434.35 € / 16083) 14.11 € / Habitant

Coût de fonctionnement par habitant sur l'autofinancement globale de la CCVO :

(227006.55 € / 16083) 33.79 € / Habitant

Part de la masse salariale des agents de la CCVO sur le budget global du service : **78.75 %**

Les Recettes du service en 2022



PSO ou PSU CAF des actions du SPEEJ	CAF Aisne	135 740.98 €
Convention Territoriale Globale CTG (<i>Ex CEJ</i>)	CAF Aisne	94797.74 €
Aide au fonctionnement	CAF Aisne	5921.20 €
Subventions CAF	CAF Aisne	4672.50 €
Total CAF de l'Aisne		241 132 .42
Fonctionnement des ALSH	CD 02	1790.00 €
Total CD 02		1790.00 €
Remboursement du personnel pour les DAS	CDG 02	5762.92 €
Total		5762.92 €
Participation des usagers	Usagers	65944.87 €
Total usagers		65944.87 €
MSA de Picardie	MSA Picardie	1797.58 €
Total MSA		1797.58 €
Total Général		316 427.79

Financement CEJ et financement CTG la Différence

Comme indiqué en avants-propos du présent rapport, une transition a également eu lieu sur le plan financier et notamment lors du passage du CEJ « *Contrat Enfance et Jeunesse* » à la CTG « *Convention Territoriale Globale* » de la CAF de l'Aisne.

		CEJ 2021	CTG 2022
ALSH CCVO	Séry-les-Mézières	14 885,11 €	4 786,50 €
ALSH CCVO	Brissy Hamégicourt		1 143,94 €
ALSH CCVO	Ribemont	0,00 €	6 615,32 €
ALSH CCVO	Thenelles	3 565,79 €	0,00 €
ALSH CCVO - DSP	Origny Saint Benoite	18 079,84 €	Directement aux porteurs
ALSH CCVO - DSP	La Ferté Chevresis	5 916,79 €	Directement aux porteurs
ALSH CCVO - DSP	Itancourt	7 798,49 €	Directement aux porteurs
ALSH CCVO - DSP	Essigny-le-Grand	0,00 €	Directement aux porteurs
ALSH CCVO - DSP	Moÿ-de-l'Aisne	0,00 €	Directement aux porteurs
		50 246,02 €	12 545,77 €

Coordination	Poste de coordination / Chargé de coopération	23 461,36 €	28 013,57 €
RAM/RPE	RAM/RPE	11 199,54 €	11 199,54 €
LEAP	LEAP	717,74 €	2 217,42 €
EAJE	Multi accueil "La Souris Verte"	40 248,91 €	40 818,60 €

Différence CEJ 2021 et CTG 2022

125 873,57 €	94 794,89 €
	- 31 078,68 €

Au réel de l'année 2021, la CCVO a perçu 125 873.57 € au titre du CEJ 2021 et 94794.89 € en 2022 dans le cadre de la CTG soit une différence de -31078.68 €. Cet écart, n'est pas une perte directe de financement pour la CCVO, mais une réorganisation des versements de la CAF directement aux organisateurs en raison de la CTG. **(Point 3 page 49)**

Comme pour 2021, en cas de versement direct à la CCVO, nous aurions reversé les fonds aux associations du territoire au travers de l'accompagnement de la CCVO dans la cadre la DSP des ALSH soit la somme de 30079.46 € **(Point 5 page 49)**

Merci à l'ensemble des agents pour le fonctionnement quotidien du SPEEJ.



Merci aussi aux autres services de la CCVO qui œuvrent également au bon déroulement des actions du Service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse : Les ressources humaines ; la comptabilité ; l'accueil de la CCVO, l'administration générale ; les services techniques...etc.

Merci à l'ensemble des 32 communes du territoire.

Merci aux différentes institutions qui nous accompagnent, la CAF de l'Aisne ; MSA de Picardie ; Conseil Départemental de l'Aisne ; Service Départemental à la Jeunesse et aux Sports de l'Aisne.

Merci aux associations du territoire, Centre socioculturel de Moÿ-de-l'Aisne ; Les Mêmes Pô Peur d'Origny-Sainte-Benoîte.

Romuald TROSZCZYNSKI, Responsable du SPEEJ.

